

Committed

to advancing your business



Sommaire | Contents

01	Notre Promesse / Notre Vision Stratégique / Nos Objectifs	34	La Communication Institutionnelle
02	La Lettre du Président du Conseil d'Administration	36	Gestion des Risques et Conformité
04	Le Conseil d'Administration	44	Développement et Organisation
06	Chiffres Clés 2017	49	Etats Financiers
08	Le Mot du Directeur Général	50	Rapports des Commissaires aux Comptes
10	Rétrospective de l'Exercice 2017	75	Les Agences Bank ABC en Tunisie
16	La Gouvernance d'Entreprise	76	Le Réseau International Bank ABC

01	Our Promise / Strategic Intent	34	Corporate Communication
02	Letter from the Chairman	36	Risk Management and Compliance
04	Board of Directors	44	Development and Organisation
06	2017 Financial Highlights	49	Financial Statements
08	General Manager's Statement	50	Independent Auditors' Report
10	2017 Business Review	75	Bank ABC branches in Tunisia
16	Corporate Governance	76	Bank ABC Network

Notre Promesse

“Une équipe engagée
pour votre succès.”

Our Promise

“A team committed to
your success.”

/Notre Vision Stratégique

Etre une banque internationale
leader dans la région MENA

/Strategic Intent

To be MENA'S Leading International Bank

/Nos Valeurs Fondamentales

Client au centre

Nous sommes déterminés à connaître nos clients et à développer une relation durable avec eux.

Esprit d'équipe

Nous travaillons ensemble comme une seule équipe à travers notre réseau international afin de créer une expérience client supérieure.

Constance

Nous sommes dignes de confiance à livrer à tout moment et de la meilleure des façons tout en démontrant notre intégrité à nos partenaires.

/Core Values

Client Centric

We are committed to knowing our customers and developing long-term relationships.

Collaborative

We work together as one team across our international network, providing a superior client experience.

Consistent

We are trusted to deliver every time in the right way, demonstrating integrity to all our stakeholders.

La Lettre du Président | Letter from the Chairman



Jonathan Robinson
Chairman

Chers Actionnaires,

Notre activité a généré des revenus plus élevés, malgré un environnement économique incertain. L'activité sur le marché monétaire a enregistré un bénéfice remarquable en 2017, bien supérieur aux objectifs fixés, grâce aux opérations de transformation et aux marges réalisées en plaçant des dinars convertibles à travers des swaps. La Banque des Entreprises et la Banque de Détail, en particulier, ont profondément modifié leur modèle économique et commencent à en tirer profit. La banque commerciale a continué à bénéficier de l'apport du réseau international du Groupe Bank ABC en matière d'expertise et des spécificités des produits & services.

En 2017, Bank ABC a enregistré des résultats positifs suivant ses indicateurs de performance clés :

- Augmentation des revenus totaux de 18%
- Augmentation des ratios des crédits directs et des dépôts clientèles grâce aux gains de parts de marché
- Amélioration du ratio de liquidité au cours des deux dernières années, le LCR étant calculé conformément aux normes Bâle III bien au-delà des exigences réglementaires.
- Le total des Capitaux propres au 31 décembre 2017 est demeuré stable à 75,2 millions de dinars, affichant un fort ratio de couverture des risques à 30%, bien au-dessus du minimum réglementaire (10%).

Esteemed Shareholders,

Our business generated higher revenue, notwithstanding the uncertain economic environment. The money market activity recorded a remarkable profit in 2017, well above the targets set for the year thanks to the transformation transactions and the margins realized by placing convertible dinars through swaps. Wholesale Banking and Retail Banking, in particular, have made significant changes to their business models and are now beginning to see the benefits. Commercial Banking continued to leverage the value of the group's global network, expertise and product capabilities.

In 2017, Bank ABC delivered strong positive results across our key performance indicators :

- Increase in its total revenues of 18%
- Further enhanced Total Loans & Advances / Total Customer deposits ratio driven by market share gains
- Continued Liquidity ratio improvement all over the past couple of years with LCR calculated according to Basel III standards well in excess of regulatory requirements.
- Total Shareholder's equity at 31st of December 2017 remained consistent at TND 75.2 million showing strong capital adequacy ratio at 30% well above the regulatory minimum (10%).

Current market conditions are inevitably concentrating attention on the risks that exist within the domestic

« Wholesale Banking and Retail Banking, in particular, have made significant changes to their business models and are now beginning to see the benefits. Commercial Banking continued to leverage the value of the group's global network, expertise and product capabilities. »

Les conditions actuelles du marché concentrent inévitablement l'attention sur les risques inhérents à l'économie nationale. Cependant, il est important de reconnaître l'élasticité fournie par notre modèle économique et notre bilan pour le soutien de l'économie nationale. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier avant tout nos honorables clients, nos actionnaires et toutes les parties prenantes pour leur soutien continu et leur confiance à Bank ABC, ainsi que tous mes collègues pour leur travail acharné et leur dévouement à la réalisation de nos objectifs. Je tiens également à exprimer toute ma gratitude aux autorités réglementaires tunisiennes, en particulier la Banque Centrale de Tunisie, ainsi qu'aux auditeurs de la Banque, pour le soutien qu'elles ont toujours manifesté envers notre institution.

economy. It is, however, important to recognize the resilient that our business model and balance sheet provide to underpin the domestic economy.

I would like to take this opportunity to thank first and foremost our esteemed clients, shareholders, and all other stakeholders for their continuous support and confidence in Bank ABC, and all of my colleagues for their hard work and dedication towards achieving our goals. I would also like to express my special appreciation to the Tunisian regulatory and other authorities, particularly the Central Bank of Tunisia, as well as the Bank's auditors, for the support they have always demonstrated towards our institution.



Jonathan Robinson
Chairman

Membres du Conseil d'Administration Board of Directors



Mr. Jonathan Robinson
Président du Conseil
d'Administration
Chairman
BRC



Mr. Muzaffer Aksoy
Vice-Président
Deputy Chairman
BRC GNCC



Mr. Jawad Sacre
Administrateur
Director
AC BRC



Mr. Saber Ayadi
Administrateur
Director
AC GNCC



Mr. Hakim Ben Hammouda
Administrateur Indépendant
Independent Director
BRC GNCC



Mr. Abderrazak Zouari
Administrateur Indépendant
Independent Director
AC GNCC

AC Membre du Comité Permanent d'Audit Interne
Member of the Permanent Internal Audit Committee

BRC Membre du Comité des Risques
Member of the Board Risk Committee

GNCC Membre du Comité de Nomination, de Compensation et de Gouvernance
Member of the Corporate Governance, Nomination and Compensation Committee



Chiffres Clés 2017 |

Financial Highlights 2017

[In TND,000*]

	2017	2016	2015	2014	2013
ACTIVITE / ACTIVITY					
Total Bilan / Total Assets	611 493	509 009	454 764	470 968	332 284
Dépôts Clientèle / Customer Deposits	370 752	326 869	291 310	302 980	274 555
Crédits Clientèle / Customer Loans	235 912	159 820	138 871	148 084	115 888
RESULTATS / INCOME					
Marge d'intermédiation / Net Interest Margin	9 917	9 314	8 985	8 688	6 428
Commissions / Net Fees & Commissions	10 584	8 069	5 786	3 865	3 253
Produit Net Bancaire / Total Income	20 501	17 383	14 771	12 553	9 681
Frais Généraux / General Operating Expenses	17 406	14 292	12 230	9 915	7 975
Résultat Brut d'Exploitation / Operating Profit (loss)	3 483	4 715	979	2 715	1 525
Résultat Net / Net profit or (Loss)	201	3 098	992	2 724	1 534
FONDS PROPRES / NETWORTH					
Fonds Propres Nets / Networth	75 292	75 091	71 993	71 001	27 525
RATIOS FINANCIERS / FINANCIAL RATIOS [%]					
[Total Crédits Directs / Total Bilan] [Total Loans and Advances / Total Assets]	38.6	31.4	30.5	31.4	34.9
[Total Crédits Directs / Total Dépôts Clientèle] [Total Loans and Advances / Total Customer deposits]	63.6	48.9	47.2	48.9	42.2
[PNB / Total Bilan] [Total Income / Total Assets]	3.4	3.4	3.2	2.7	2.9
[PNB / Capitaux Propres] [Total income / Shareholders' Equity]	27.2	23.1	20.5	17.7	35.2
RATIOS RÉGLEMENTAIRES / REGULATORY RATIOS [%]					
Ratio de Couverture des Risques / Capital Adequacy Ratio	30%	37%	48%	47%	32%
Ratio de Liquidité / Liquidity Ratio	283	258	80	122	108
Ratio de Solvabilité / Solvency Ratio	12.3	14.8	15.8	15.1	8.3
Ratio d'Immobilisation / Fixed Asset Ratio	9.2	5.8	4.4	2.5	6.4
EFFECTIF ET NOMBRE D'AGENCES / STAFF AND BRANCHES					
Effectif Permanent / Staff	179	172	147	125	106
Nombre d'Agences / Branches number	16	15	12	8	7

“Trusted to deliver
in the right way
every time.”



Le Mot du Directeur Général | General Manager's Statement



M. Ali Kooli
Chief Executive Officer

En dépit d'un environnement domestique et régional difficile, la Bank ABC a réalisé une solide performance avec une croissance du chiffre d'affaires total de 18% en 2017.

Nos résultats de 2017 démontrent à la fois la force et le potentiel de la Bank ABC en Tunisie. La croissance du résultat opérationnel est le reflet d'une activité saine et d'une gestion équilibrée de son bilan, ce qui nous donnera une excellente plate-forme sur laquelle nous pourrons compter.

Les charges d'exploitation sont en ligne avec les attentes, traduisant une approche disciplinée du contrôle des dépenses. L'augmentation de 0,9 million de TND par rapport à la même période en 2016 reflète l'augmentation des coûts nécessaire pour soutenir le développement des activités.

Aucune provision pour dépréciation significative n'a été nécessaire en 2017 grâce aux politiques efficaces de gestion des risques de la banque malgré le contexte difficile. Les prêts non productifs étaient à 6,5% (contre 8,6% en 2016) avec un taux de couverture de 90,5%.

Le total des actifs s'élève à 611 millions de TND à fin 2017, soit une augmentation de 16,8% par rapport à fin 2016. Les prêts ont augmenté de 25% sur un an; ratio parmi les plus élevés de la place, la moyenne du secteur affichant 15%. Les crédits à la clientèle ont augmenté de 47% par rapport à l'année précédente. La croissance des dépôts à la fin de 2017 a été très satisfaisante 25% contre une moyenne sectorielle de 10,7%. Les dépôts des clients ont augmenté de 13,4% par rapport à l'année précédente.

Les fondamentaux de Bank ABC resteront inchangés : le financement de nos clients et nos prospects appuyés par

Despite a rough domestic and regional operating environment, Bank ABC reported a solid performance and a total revenue growth of 18% YoY in 2017.

Our 2017 results demonstrate both the strength and the potential of Bank ABC in Tunisia. The increase in reported operating income reflected healthy business and sound balance sheet management, which will give us a great platform to build on.

Operating expenses were in line with expectation for 2017 portraying a disciplined approach in expenses control. The increase of TND 0.9 million compared with the same period in 2016 reflects increase in additional costs required to support the business development.

No significant impairment provisions were required during 2017 thanks to the bank's effective risk management policies in a challenging environment context. NPL was at 6.5% (vs. 8.6% in 2016) with a coverage rate of 90.5%.

Total assets were TND 611.5 million at end 2017 representing an increase of 16.8% compared to 2016. Loans increased by 25.2% YoY; the highest among listed peer banks, versus a sector average of 15.5%. Customer loans increased by 47.6% compared the previous year. Deposits growth at the end of 2017 were the highest among listed peer banks at 25.4% versus a sector average of 10.7%. Customer deposits were 13.4% higher than last year.

The fundamentals of Bank ABC will remain the same as they always have been - strong funding and liquidity as well as conservative approach to credit & risk management. We will continue to evolve our strategy and keep making a

« Our 2017 results demonstrate both the strength and the potential of Bank ABC in Tunisia. The increase in reported operating income reflected healthy business and sound balance sheet management, which will give us a great platform to build on. »

« We will continue to evolve our strategy and keep making a difference by taking optimum advantage of opportunities in Tunisia and across Bank ABC global network. »

une approche prudente de la gestion du crédit et des risques. Nous continuerons à faire évoluer notre stratégie et marquer la différence en exploitant au mieux les opportunités en Tunisie et également à travers le réseau mondial de Bank ABC.

« Client Centric » étant une des valeurs fondamentales de la Bank ABC, nous pensons que pour satisfaire nos clients, en outre d'un service rapide et de qualité, il est également important d'identifier leurs attentes afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs et de développer avec eux une relation à long terme.

Bien que les perspectives externes laissent augurer que 2018 sera une année compliquée, nous envisageons la réalisation de notre plan stratégique qui vise à augmenter notre activité en restant pro-actif sur les risques de crédit, de marché et opérationnels et vigilants sur la gestion de notre liquidité.

Je saisis cette occasion pour remercier nos clients pour leur fidélité, nos actionnaires et le conseil d'administration pour leur confiance et leur soutien indéfectible. Je tiens également à remercier nos collaborateurs pour leur travail acharné et leur dévouement.

Ensemble, une équipe engagée à votre réussite.

difference by taking optimum advantage of opportunities in Tunisia and across Bank ABC global network.

Client Centric comes at the top of the core values of Bank ABC. We believe that, in order to make customers satisfied, beside fast and high quality service, it is also important to identify customers' expectations in order to make them achieve their goals and develop long term relationship with them.

Although the external outlook suggests 2018 will be a challenging year, we expect that delivering our strategic plan will grow our activity by remaining proactive on credit, market and operational risks.

Taking this opportunity, I would like to thank our clients for their loyalty, our shareholders and the Board of Directors for their confidence and unfailing support. I also want to thank our employees for their hard work and dedication in consistently delivering on our promises to clients. Together, we are a team committed to success.



ALI KOOLI

CEO of Bank ABC Tunisie

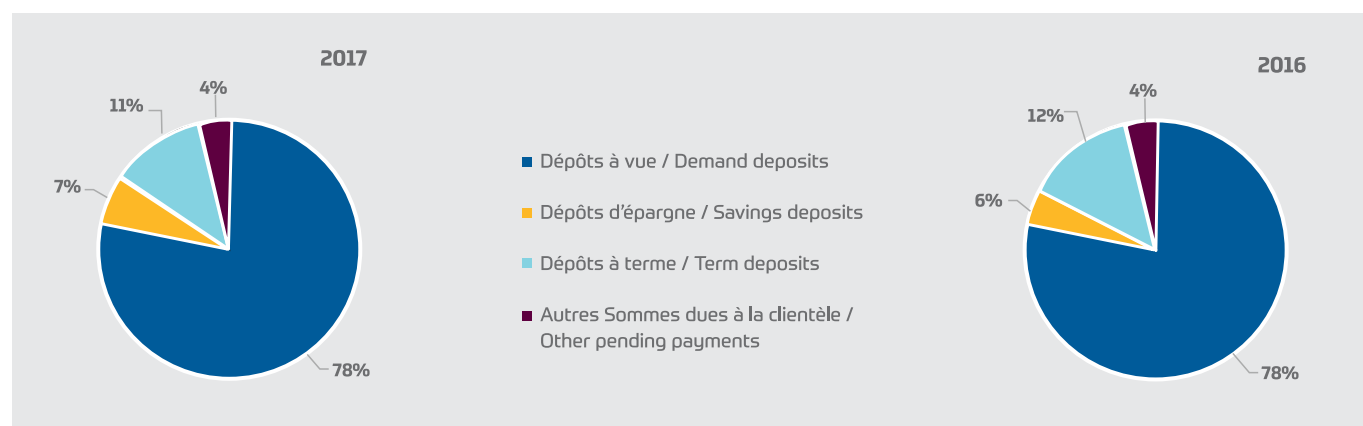
Retrospective de l'Exercice 2017 | 2017 Business Review

1. Les Dépôts de la Clientèle

Les dépôts de la clientèle ont connu une augmentation de 13% entre 2016 et 2017 passant de 326 869 KDT au 31 décembre 2016 à 370 751 au 31 décembre 2017. La répartition par nature de dépôt a évolué comme détaillé ci-après :

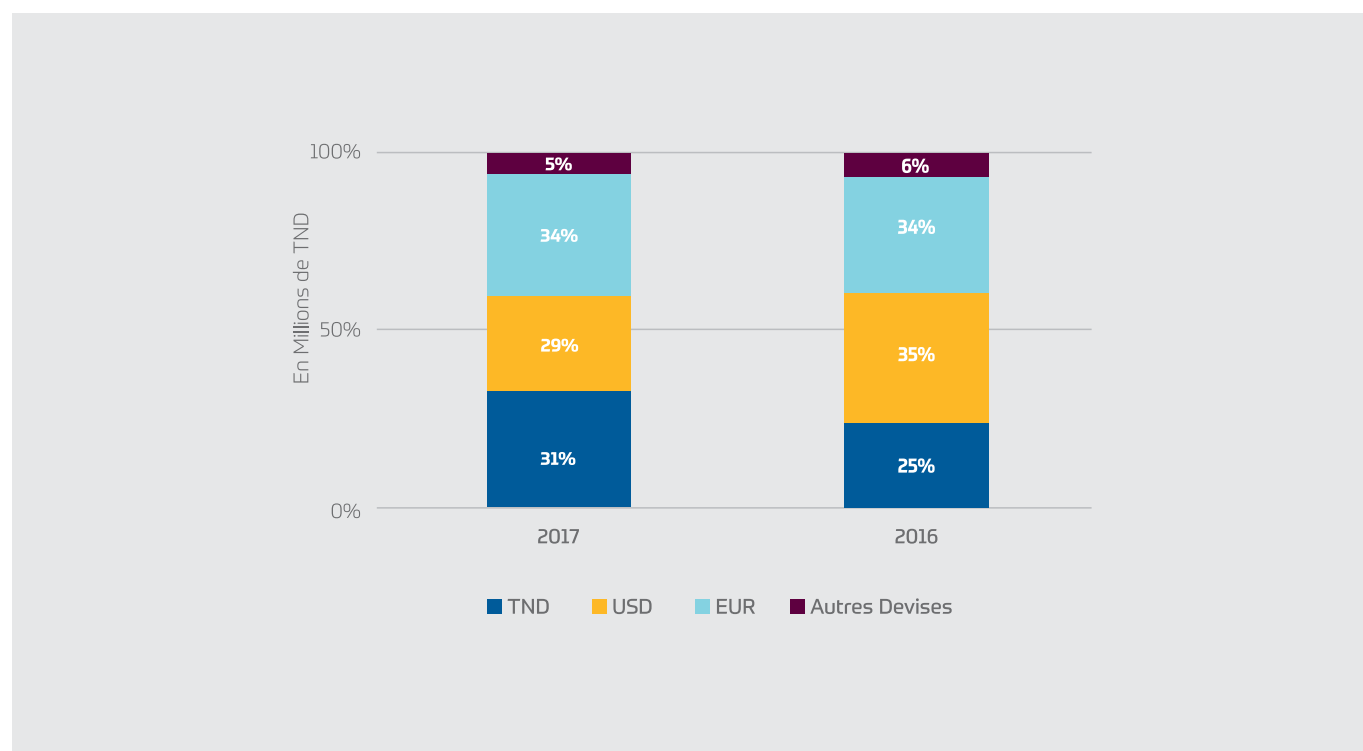
1. Customer deposits

Customers' deposits increased by 13% in 2017 vs. 2016 reaching TND 326 869 thousand in 2016 from TND 370 751 thousand in 2017. The breakdown by type of deposit has evolved as detailed below :



Par ailleurs, la répartition par devise se présente comme suit :

The distribution of customer deposits by currency is detailed as follows :



2. Les Crédits à la Clientèle

Au terme de l'année 2017, l'encours brut des crédits à la clientèle s'est situé à la somme de 251 754 KDT (contre 174 467 KDT en 2016) soit une augmentation de 44%. Ces crédits se répartissent comme suit :

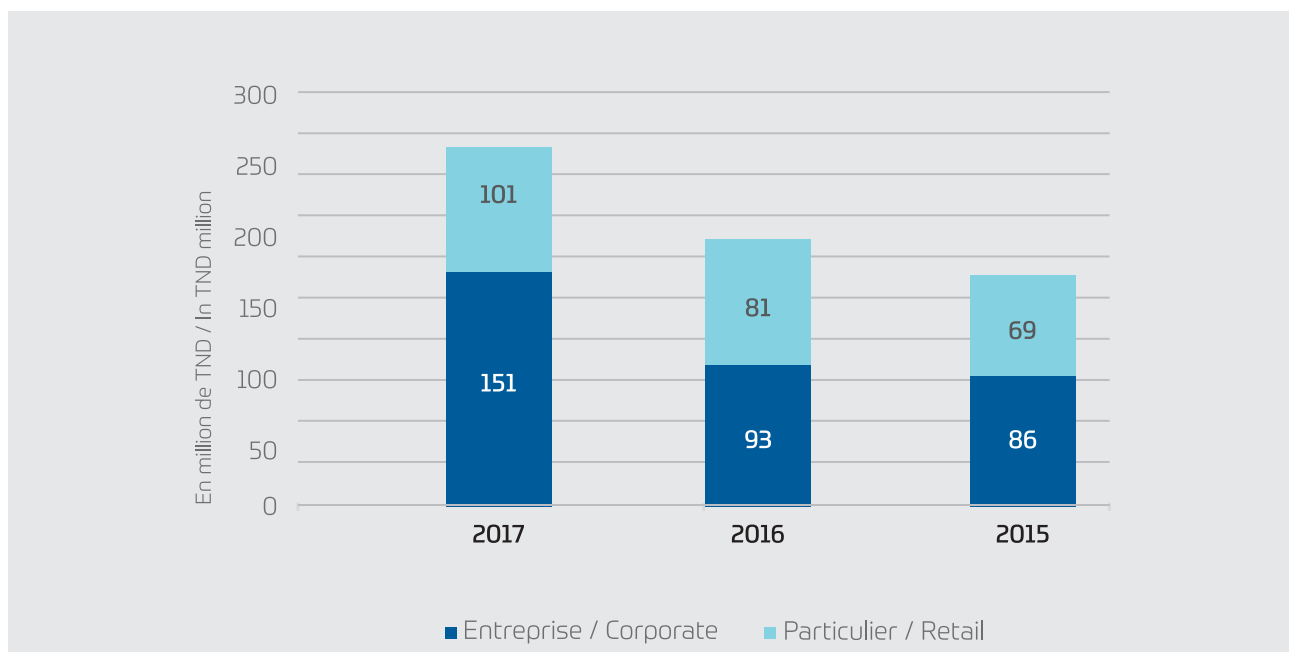
2. Loans to customers

On 31st December 2017, total gross volume of loans reached TND 251,754 thousand (compared to TND 174,467 thousand in 2016). These loans are composed of the following :

	2017		2016		2017 vs 2016
	[TND,000]	%	[TND,000]	%	(%)
Comptes courants débiteurs / Overdrafts	5 332	2	5 108	3	4%
Crédit Court Terme Commercial / Discounts of receivables	6 725	3	3 160	2	113%
Crédit Court Terme Financier / Short Term Loans	49 638	20	27 348	16	82%
Crédit Moyen et Long Terme / Medium and Long Term Loans	174 105	69	125 733	72	38%
Crédits de Consolidation / Consolidation Loans	408	0	366	0	11%
Impayés / Past dues	13 146	5	11 063	6	19%
Intérêts courus / Accrued Income	2 400	1	1 689	1	42%
Total (Total brut) / Total (Gross amount)	251 754	100	174 467	100	44%

Les crédits aux particuliers ont augmenté de 24% contre 62% pour les entreprises. La répartition de ces crédits par segments se présente comme suit :

Retails loans increased by 24% compared to 62% for corporate loans. The breakdown by segments of activity is as follows:



Retrospective de l'Exercice 2017 | 2017 Business Review

Par ailleurs, le tableau suivant détaille la répartition sectorielle des crédits octroyés à la Clientèle :

The sectorial breakdown of bank's exposure is detailed in the table below :

	En cours 2017/ Exposure		En cours 2016/ Exposure	
	[TND,000]	%	[TND,000]	%
Particuliers / Private Individuals	101 177	40	81 449	47
Ind. Manufacturières / Manufacturing Ind.	52 994	21	21 471	12
Commerce / Trade	16 922	7	7 877	5
Télécommunications / Communications	16 888	7	31 888	18
Etat/Sovereign	14 829	6	-	-
Tourisme / Tourism Ind.	13 324	5	14 753	8
Services / Services	11 011	4	11 854	7
Divers / Others	10 915	4	852	0
Industrie Agro-alimentaire / Agro Ind.	9 886	4	-	-
Industrie Pharmaceutique / Pharmaceutical	1 830	1	-	-
Finance / Finance	1 814	1	3 597	2
Agriculture / Agriculture	151	0	150	0
Transport / Transport	14	0	576	0
Total	251 754	100	174 467	100

Les engagements par signature (cautions, avals et autres garanties données, crédits documentaires et les engagements de financement) totalisent 48 328 KDT à fin 2017 (contre 43 652 KDT en 2016).

Contingent liabilities reached TND 48,328 thousand in 2017 (vs. TND 43,652 thousand in 2016).



3. Marché Monétaire et de Change

L'année 2017 a été marquée par la dépréciation continue du Dinar Tunisien aussi bien face au Dollar Américain que face à l'EURO. En effet la parité USD/TND est passée de 2.3040 début Janvier à 2.4671 fin Décembre de la même année, enregistrant ainsi une appréciation de 7% environ de la valeur du dollar Américain. La même tendance est aussi observée face à la devise Européenne qui s'est appréciée d'environ 21% contre le Dinar Tunisien en s'échangeant à 2.9299 fin décembre 2017 contre 2.4240 début janvier.

Il est à noter que cette forte appréciation de l'EUR contre le TND avait résulté en partie de l'appréciation de 12% de l'EUR face à la devise Américaine, passant de 1.06 USD début Janvier à 1.1950 USD fin Décembre 2017.

L'activité de trading a permis de challenger le profit budgétisé, tirant profit des fortes fluctuations du marché des changes local et des marges importantes caractérisant ce marché devenu non liquide.

Les taux d'intérêt sur l'EURO, déjà négatifs, se sont maintenus en 2017, l'Euribor 3 mois s'est traité aux environs de -0.32% entre Janvier à Décembre. Les taux d'intérêt sur le USD ont enregistré une hausse en 2017, le LIBOR 3 mois est passé de 0.99% début Janvier à 1.68% fin Décembre 2017.

S'agissant des taux d'intérêt sur le TND, la référence du Marché qu'est le TMM a observé un trend haussier durant l'année en passant de 4.26% en Janvier à 5.23% en Décembre 2017.

Le TUNIBOR lancé fin Décembre 2016 visant à offrir au marché des taux de référence sur le TND au jour le jour, à une semaine, 1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 9 mois et 12 mois, a reflété une tendance haussière des taux sur toutes les périodes durant 2017.

L'activité sur le marché monétaire a enregistré un profit remarquable en 2017, s'inscrivant nettement au-delà des objectifs fixés pour l'année et ce grâce aux transactions de transformations et aux marges réalisées sur les placements en Dinars convertibles via swaps.

3. Money market and FX

The year 2017 was marked by the continued depreciation of the Tunisian Dinar both against the US Dollar and against the EURO. Indeed the USD / TND parity went from 2.3040 beginning of January to 2.4671 at the end of December of the same year, thus registering an appreciation of about 7% of the value of the US dollar. The same trend was also observed against the European currency, which appreciated about 21% against the Tunisian Dinar, trading at 2.9299 at the end of December 2017 against 2.4240 at the beginning of January.

It should be noted that this strong appreciation of the EUR against the TND was partly due to the 12% appreciation of the EUR against the US currency, from 1.06 USD in early January to 1.1950 USD at the end of December 2017.

The trading activity made it possible to challenge the budgeted profit, taking advantage of the strong fluctuations in the local currency market and the significant margins characterizing this market which has become illiquid.

The interest rates on the EURO, already negative, have remained in 2017, the Euribor 3 months has been treated at around -0.32% from January to December. Interest rates on the USD rose in 2017, the 3-month LIBOR rose from 0.99% in early January to 1.68% at the end of December 2017.

Regarding interest rates on the TND, the market reference that is the TMM has seen a bullish trend during the year from 4.26% in January to 5.23% in December 2017.

The TUNIBOR launched at the end of December 2016 to offer the market reference rates on the TND day-to-day, to a week, 1 month, 2 months, 3 months, 6 months, 9 months and 12 months, reflected an upward trend of rates on all periods during 2017.

The money market activity recorded a remarkable profit in 2017, well above the targets set for the year thanks to the transformation transactions and the margins realized by placing convertible dinars through swaps.

Retrospective de l'Exercice 2017 | 2017 Business Review

4 - Performance

4 - Performance

La Marge d'Intermédiation

Interest Margin

[TND,000]	2017	2016	2015	2014	2013
Rendement des Emplois / Return on funds	20 305	15 538	15 169	12 471	8 756
Crédits à la Clientèle / Customer Loans	16 144	12 523	13 327	11 170	4 668
Placements sur le Marché Monétaire / Money Market Placements	4 161	3 015	1 842	1 301	4 088
Coût des Ressources / Cost of funds	(10 388)	(6 224)	(6 184)	(3 783)	(2 328)
Ressources Clientèle / Customer resources	(3020)	(1 924)	(1 618)	(1 553)	(1 231)
Autres Ressources / Other resources (Banks and Financial institutions)	(7 368)	(4 300)	(4 566)	(2 230)	(1 097)
Marge d'Intermédiation / Interest margin	9 917	9 314	8 985	8 688	6 428

Les Commissions

Fees and Commissions

[TND,000]	2017	2016	2015	2014	2013
Commissions perçues / Fees & commissions collected	11 475	8 781	6 144	4 167	3 525
Opérations de crédit / Credit operations	1 265	1 048	562	516	448
Commissions sur comptes / Account fees	723	556	519	333	309
Commissions de gestion & divers / Management fees & others	3 817	3 117	2 604	2 595	2 625
Gains sur portefeuille & opérations financières / Gains on trading securities and financial transactions	5 670	4 060	2 459	723	143
Commissions payées / Fees & commissions paid	(891)	(712)	(358)	(302)	(272)
Commissions nettes / Net fees & commissions	10 584	8 069	5 786	3 865	3 253

Les Frais Généraux

General Operating Expenses

[TND,000]	2017	2016	2015	2014	2013
Masse salariale / Staff expenses	10 439	8 556	7 359	6 125	4 680
Dépenses d'exploitation / Operating expenses	5 872	4 962	4 313	3 475	3 043
Amortissements / Depreciation	1 095	773	558	315	252
Frais Généraux / General operating expenses	17 406	14 292	12 230	9 915	7 975

Le Résultat Brut d'Exploitation avant Amortissements, Provisions et Eléments Exceptionnels

Gross Operating Income Before Depreciation Amortization and Depletion (DDA)

[TND,000]	2017	2016	2015	2014	2013
Produit Net Bancaire / Total Income	20 501	17 383	14 771	12 553	9 681
Frais Généraux hors Amortissements / General Operating Expenses excluding Depreciation	(16 311)	(13 518)	(11 672)	(9 600)	(7 723)
Résultat Brut d'Exploitation* / Operating Income*	4 190	3 864	3 099	2 953	1 958

* Résultat Brut d'Exploitation avant Amortissements, Provisions et Eléments Exceptionnels / * Gross Operating Income before depreciation Amortization and Depletion (DDA)

Le Résultat Net

Net Income

[TND,000]	2017	2016	2015	2014	2013
Résultat Brut d'Exploitation* / Operating Income*	4 190	3 864	3 099	2 953	1 958
Revenus divers / Other income	344	300	319	310	273
Dotation aux amortissements / Depreciation	(1 095)	(773)	(558)	(315)	(252)
Dotations et Reprises sur provisions / Net Provisions	43	1 324	(1 881)	(233)	(454)
Gain provenant des autres éléments ordinaires / Gains from other ordinary activities	19	204	34	25	20
Impôts sur les Sociétés / Corporate taxes	(1 082)	(1 522)	(21)	(16)	(11)
Gains (pertes) sur éléments extraordinaires/ Exceptional items (Gains/Losses)	(2 218)	(300)	-	-	-
Résultat Net / Net Profit (or Loss)	201	3 098	992	2 724	1 534

La Répartition du Résultat Net

Net income allocation

[TND,000]	2017	2016	2015	2014	2013
Résultat Net de l'Exercice / Net profit or loss of the year	201	3 098	992	2 724	1 534
Capital social / Capital	68 000	68 000	68 000	68 000	50 000
Réserves légales / Legal reserves	717	392	213	77	77
Réserves facultatives / Optional reserves	200	200	200	200	200
Report à nouveau / Retained earnings	6 174	3 401	2 588	0	(24 286)
Fonds Propres / Networth	75 292	75 091	71 993	71 001	27 525

La Gouvernance d'Entreprise |

Corporate Governance



CONSEIL D'ADMINISTRATION : ACTIVITÉS ET RESPONSABILITÉS

1. Code de gouvernance

1.1 Les principes fondamentaux de gouvernance de la Bank ABC

La gouvernance de la Bank ABC se réfère à des principes qui conditionnent la bonne marche de son système de contrôle et de gestion des risques et qui garantissent les équilibres fondamentaux de la banque, son intérêt social et sa performance durable et partenariale.

Ces principes sont :

- La séparation des pouvoirs de contrôle et d'exécution ;
- L'indépendance des organes de contrôle ;
- La composition optimale du Conseil d'Administration ;
- La compétence et la diligence des membres du Conseil d'Administration ;
- L'organisation en Comités ;
- Le pilotage des rémunérations ;
- La gestion et l'encadrement optimal des risques ;
- Le fonctionnement fiable et démocratique de l'Assemblée Générale des actionnaires ;
- La responsabilité (le rendu de compte au niveau de la gestion) ;
- La transparence des informations comptables et financières.

BOARD OF DIRECTORS: ACTIVITIES AND RESPONSIBILITIES

1. Governance Code

1.1 Bank ABC's Governance fundamentals

Bank ABC's governance refers to the principles that govern the smooth running of its control and risk management system and guarantee the bank's fundamental balances, its social interest and its sustainable performance based on partnerships.

These principles are :

- The separation of powers relating to supervision and execution ;
- The independence of the supervisory bodies ;
- The optimal composition of the Board of Directors ;
- The competence and diligence of Board members ;
- The organization in Committees ;
- The management of remuneration ;
- The management and optimal control of risks ;
- The reliable and democratic functioning of the General Meeting of Shareholders ;
- Responsibility (Management Report) ;
- Transparency of accounting and financial information.

Le Conseil contrôle la rentabilité et la sécurité des actifs, la politique de dividendes, les responsabilités sociétales envers les employés, les clients, les fournisseurs, les communautés avec lesquelles la banque est en contact par ses activités.

The Board monitors the profitability and the safeguarding of assets, the dividend policy, the social responsibilities to employees, customers, suppliers and the communities with which the bank is connected through its activities.

1.2 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui agit en toutes circonstances dans l'intérêt social de la banque. Le Conseil contrôle la rentabilité et la sécurité des actifs, la politique de dividendes, les responsabilités sociétales envers les employés, les clients, les fournisseurs, les communautés avec lesquelles la banque est en contact par ses activités. Il détermine les orientations et les politiques générales de la banque et veille à leur mise en œuvre.

1.3 La dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général

Afin de se conformer aux meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, il a été décidé d'opter pour la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général. Le Président organise, dirige et anime les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale.

1.2 The Board of Directors

The Board of Directors is a collegiate body that collectively represents all the shareholders and acts in all circumstances in the bank's best interest. The Board monitors the profitability and the safeguarding of assets, the dividend policy, the social responsibilities to employees, customers, suppliers and the communities with which the bank is connected through its activities. It determines the bank's general guidelines and policies and ensures their implementation.

1.3 The dissociation of the functions of Chairman of the Board and General Manager

In order to comply with best practices in corporate governance, it was decided to opt for the dissociation of the functions of Chairman of the Board of Directors and General Manager. The Chairman organizes, directs and facilitates the work of the Board of Directors and reports to the General Meeting. He or she ensures the implementation of the options decided by the Board.



La Gouvernance d'Entreprise |

Corporate Governance

Aucune influence externe ou interne ne s'exerce sur les décisions du Conseil d'administration qui sont souveraines et collégiales.

There is no external or internal influence on Board of Directors' decisions which are sovereign and collegiate.

Il veille à la réalisation des options arrêtées par le Conseil. Le Directeur Général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la banque. Il représente la banque dans ses rapports avec les tiers. Le Directeur Général exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social de la banque et sous réserve de ceux que la loi, les statuts et décisions des Assemblées d'Actionnaires et du Conseil d'Administration attribuent expressément aux Assemblées d'Actionnaires, au Conseil d'Administration, au Président, ainsi qu'aux autres Comités ou organes de la banque. A ce titre, le Conseil lui délègue les pouvoirs nécessaires pour agir en toute circonstance au nom de la banque.

1.4 L'indépendance du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration assure son fonctionnement et organise ses travaux en toute indépendance, tout en évitant les conflits d'intérêt, la confusion des pouvoirs et des rôles, la complaisance, la passivité et les connivences dans de propres intérêts et au détriment de l'intérêt social de la banque. Aucune influence externe ou interne ne s'exerce sur les décisions du Conseil d'administration qui sont souveraines et collégiales. L'indépendance s'entend également par la compétence et la diligence qui impactent sur la qualité des travaux, des décisions et des résolutions du Conseil.

1.5 Le règlement intérieur du Conseil d'Administration

Le présent règlement intérieur a pour objet de fixer, dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur, la mission et les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses Comités ainsi que les droits et les obligations de chaque membre du Conseil. Il précise également le rôle et les pouvoirs respectifs du Président et du Directeur Général.

The General Manager ensures, under his or her responsibility, the general management of the bank. He or she represents the Bank in its dealings with third parties. The General Manager exercises his or her powers within the limits of the bank's corporate purpose and subject to those powers expressly conferred by law, the statutes and the decisions of the Shareholders' Meetings and the Board of Directors to the Shareholders' Meetings, the Board of Directors, the Chairman, and to other Committees or bodies of the bank. As such, the Board delegates to him or her powers necessary to act in all circumstances on behalf of the bank.

1.4 Independence of the Board of Directors

The Board of Directors ensures its functioning and organizes its work independently while avoiding conflicts of interest, confusion of powers and roles, complacency, passivity and connivance for own interests and at the expense of the Bank's corporate interest. There is no external or internal influence on Board of Directors' decisions which are sovereign and collegiate. Independence also means the competence and diligence that impact the quality of Board's work, decisions and resolutions.

1.5 Board of Directors' internal regulations

The purpose of the internal regulations is to determine, within the framework of the regulatory provisions in force, the mission and operating procedures of the Board of Directors and its Committees and the rights and obligations of each member of the Board. They also specify the respective roles and powers of the Chairman and the General Manager.

La Composition du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil sont sélectionnés pour leurs qualifications, leurs expertises et leurs maîtrise des spécificités de la gestion et du développement des activités stratégiques, financières, et opérationnelles de la banque et leurs capacités d'analyse. Le Conseil comporte au moins deux membres indépendants.

Le mandat des membres indépendants et du membre représentant les intérêts des petits actionnaires peut être renouvelé une seule fois.

Le membre indépendant

Le membre indépendant est un membre du Conseil d'Administration libre de tout conflit d'intérêts qui contribue par son indépendance d'esprit et ses compétences à améliorer la qualité du contrôle exercé par le Conseil et à concevoir les politiques stratégiques les plus performantes pour la banque, tout en s'assurant de leur bonne conduite.

Est considéré membre indépendant au sens de la nouvelle loi, toute personne :

N'ayant pas de liens avec ladite banque ou ledit établissement ou ses actionnaires ou ses dirigeants de nature à entacher l'indépendance de ses décisions ou induire une situation de conflit d'intérêt réelle ou potentielle.

Les missions du Conseil d'Administration

En exerçant ses prérogatives légales, le Conseil d'Administration remplit principalement une quadruple mission :

- Il définit la stratégie de la banque ;
- Il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer la banque dans le cadre de cette stratégie et choisit le mode d'organisation (dissociation ou

The composition of the Board of Directors

Board members are selected for their qualification, expertise and thorough knowledge of the specificities of the management and development of the bank's strategic, financial, and operational activities and for their analytical skills. The Board includes at least two independent members.

The mandate of the independent members and of the member representing the interests of the small shareholders may only be renewed once.

The Independent Member

The Independent Member is a member of the Board of Directors free from any conflict of interest which contributes by its independence of mind and competences to enhancing the quality of Board's control and designing the most performing strategic policies for the bank while ensuring their smooth conduct.

Is considered to be an independent member, within the meaning of the new Act, any person who does not stand in any relation with the bank or the institution or its shareholders or directors that may undermine the independence of his or her decisions or lead to a situation of real or potential conflict of interest.

Board of Directors' tasks

In exercising its statutory prerogatives, the Board of Directors is mainly carrying out a four-fold mission:

- It defines the bank's strategy;
- It appoints the corporate officers responsible for managing the bank as part of this strategy, and chooses the method of organization

Les membres du Conseil sont sélectionnés pour leurs qualifications, leurs expertises et leurs maîtrise des spécificités de la gestion et du développement des activités stratégiques, financières, et opérationnelles de la banque et leurs capacités d'analyse.

Board members are selected for their qualification, expertise and thorough knowledge of the specificities of the management and development of the bank's strategic, financial, and operational activities and for their analytical skills.



La Gouvernance d'Entreprise | Corporate Governance

cumul des fonctions de Président et de Directeur Général) ;

- Il contrôle la gestion et s'assure de la solidité financière de la banque;
- Il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires et aux marchés à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes.

Dans ce cadre et sans que cette énumération ne soit exhaustive, le Conseil a les pouvoirs tels que définis par les statuts.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit, sur la convocation de son Président ou de la moitié de ses membres, au moins quatre fois par an et aussi souvent que l'intérêt de la banque l'exige, notamment en cas de survenance d'événements exceptionnels pouvant, éventuellement, affecter les conditions normales d'activité. Tout membre du Conseil absent à l'une des séances du Conseil, peut s'y faire représenter par l'un de ses collègues au moyen d'un pouvoir donné par lettre, par fax ou par courriel.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si au moins la moitié de ses membres sont présents.. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Le membre du Conseil mandataire de l'un de ses collègues a droit à deux voix. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Le projet de procès-verbal de chaque réunion est adressé aux membres du Conseil. Le procès-verbal définitif est transmis avec la convocation à la réunion suivante et approuvé lors de cette réunion. Les fonctions de secrétaire sont remplies soit par un membre du Conseil, soit par toute personne, même non actionnaire ou non membre du Conseil, que désigne le Conseil.

Les prérogatives et les pouvoirs du Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président.

Le Président du Conseil d'Administration est nommé pour une durée qui ne saurait excéder celle de son mandat de membre du Conseil d'Administration. Il est éligible pour un ou plusieurs mandats.

Le Conseil d'Administration peut le révoquer à tout moment de sa fonction de Président.

Le Président a pour mission de convoquer les réunions du Conseil, de présider ses réunions, il propose l'ordre du jour, veille à la réalisation des options arrêtées par le Conseil et préside les réunions des Assemblées Générales. Le Président organise, dirige et anime les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale. En cas d'empêchement du Président du Conseil

(dissociation or combination of the functions of Chairman and General Manager);

- It controls the bank's management and ensures its financial strength;
- It ensures the quality of the information provided to shareholders and to the markets through the financial statements or in the event of significant transactions.

Within this framework and without this list being exhaustive, the Board has the powers as defined by the statutes.

The Board of Directors' operation

The Board of Directors shall meet at the call of its Chairman or half of its members at least four times a year and as often as the bank's interest requires, in particular following the occurrence of exceptional events which could potentially affect the normal business conditions. Any Board member may, should he or she be prevented from attending one of the Board meetings, give a proxy by letter, fax or e-mail to one of his or her colleagues to represent him or her at that meeting.

The Board of Directors cannot deliberate validly unless a quorum of at least half of its members is present. Decisions are made by a majority vote of members present or represented. The authorised representative of one of the Board members shall be entitled to two votes. In the event of parity of votes, the Chairman of the meeting shall have the casting vote.

The draft minutes of each meeting shall be sent to the members of the Board. The final minutes shall be transmitted with the convocation to the next meeting and approved at that meeting. The duties of secretary shall be carried out by either a member of the Board or any person, even non-shareholder or non-member of the Board, designated by the Board.

Prerogatives and powers of the Chairman of the Board of Directors

The Board of Directors elects a Chairman among its members.

The Chairman of the Board of Directors is appointed for a duration that cannot exceed his or her term of office as a member of the Board of Directors. The Chairman is eligible for one or more terms.

The Board of Directors may revoke the Chairman at any time during his or her term of office.

The Chairman is responsible for inviting and chairing the Board meetings, proposing the agenda, ensuring the implementation of the options decided by the Board and chairing the meetings of the General Shareholders Meetings. The Chairman organizes, directs and facilitates the work of the Board of Directors and reports to the General Meeting. Should the Chairman of the Board of

d'Administration, ce dernier peut déléguer ses attributions à un membre du Conseil. Cette délégation est toujours donnée pour une durée limitée et renouvelable.

Si le Président est dans l'impossibilité d'effectuer cette délégation, le Conseil d'Administration peut y procéder d'office.

Le Président du Conseil peut inviter des membres de la Direction de la banque, les commissaires aux comptes ou d'autres personnes étrangères à la banque ayant une compétence particulière au regard des sujets inscrits à l'ordre du jour à assister à tout ou partie d'une réunion du Conseil d'Administration.

Le Président s'assure que le nombre, les missions, la composition, ainsi que le fonctionnement des Comités spécialisés requis par la réglementation en vigueur sont en permanence adaptés aux besoins de la banque et aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Les rôles et les pouvoirs du Directeur Général

Le Directeur Général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la banque. Il représente la banque dans ses rapports avec les tiers.

Le Directeur Général exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social de la banque et sous réserve de ceux que la loi, les statuts et décisions des Assemblées des Actionnaires et du Conseil d'Administration attribuent expressément aux Assemblées des Actionnaires, au Conseil d'Administration, au Président, ainsi qu'aux autres Comités ou organes de la banque. A ce titre, le Conseil lui délègue les pouvoirs nécessaires pour agir en toute circonstance au nom de la banque.

Le Directeur Général a pour missions principales :

- 1/ la mise en œuvre des politiques et orientations stratégiques de la banque,
- 2/ la mise en œuvre du budget annuel de la banque, tel qu'approuvé préalablement par le Conseil d'Administration.

Il met également en place le système de contrôle interne et de maîtrise des risques arrêtés par le Conseil.

Le Conseil d'Administration délègue également au Directeur Général les pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Le Conseil d'Administration peut faire assister le Directeur Général, sur demande de ce dernier, d'un ou de plusieurs Directeurs Généraux Adjointes.

Les obligations des membres du Conseil d'Administration

Les obligations de chaque membre du Conseil sont dues à la banque dans son ensemble et non pas à un actionnaire en particulier.

Tous les membres du Conseil s'engagent à :

- Satisfaire en permanence les conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité et d'honnêteté requises en vertu des dispositions légales en vigueur et des règles d'éthique, en faisant passer l'intérêt de la banque avant leur intérêt personnel ;

Directors be prevented from attending, he or she may delegate his or her powers to a Board member. This delegation is always given for a limited and renewable time.

If the Chairman is unable to carry out this delegation, the Board of Directors may proceed of its own motion.

The Chairman of the Board may invite members of the bank's Management, the auditors or other non-members of the bank having particular expertise regarding items on the agenda, to attend all or part of the meeting of the Board of Directors.

The Chairman ensures that the number, the missions, the composition and the functioning of the Specialized Committees required by the regulations in force are constantly adapted to the needs of the bank and to the best practices of corporate governance.

Roles and powers of the General Manager

The General Manager ensures, under his or her responsibility, the bank's general management. He or she represents the bank in its dealings with third parties.

The General Manager exercises his or her powers within the limits of the bank's corporate purpose and subject to those powers expressly conferred by law, the statutes and the decisions of the Shareholders' Meetings and the Board of Directors to the Shareholders' Meetings, the Board of Directors, the Chairman, and to other Committees or bodies of the bank. As such, the Board delegates to him or her powers necessary to act in all circumstances on behalf of the bank.

General Manager's main tasks are :

- 1/ implementing bank's policies and strategic orientations;
- 2/ implementing the annual budget of the bank, as previously approved by the Board of Directors.

He or she also sets up the system of internal control and risk management adopted by the Board.

The Board of Directors also delegates to the General Manager the powers necessary for the performance of his or her duties.

The Board of Directors may make the General Manager, at the latter's request, be assisted by one or more Deputy General Managers.

Obligations of the members of the Board of Directors

The obligations of each member of the Board are towards the bank as a whole and not towards any particular shareholder.

All Board members undertake to :

- Continuously fulfil the requirements of good repute, integrity, impartiality and honesty required by applicable legal provisions and ethical rules, putting the bank's interests ahead of their own interests;

La Gouvernance d'Entreprise | Corporate Governance

- Consacrer à leurs fonctions le temps et l'attention nécessaires ;
 - Être diligents dans l'exercice de leurs fonctions ;
 - Préserver la confidentialité des informations auxquelles ils ont accès et s'interdire à en user à des fins non professionnelles ;
 - Éviter dans la mesure du possible les activités qui pourraient créer des conflits d'intérêts ;
 - Faire part au Conseil de toute information qui a entraîné ou pourrait induire une situation de conflit d'intérêt ;
 - S'abstenir de participer et de voter lorsqu'il s'agit de questions au sujet desquelles il peut y avoir un conflit d'intérêt ou lorsque leur objectivité ou capacité de s'acquitter convenablement de leurs devoirs envers l'établissement peut s'en trouver altérée ;
 - Demander au préalable l'approbation du Conseil avant de se livrer à certaines activités, afin d'assurer que ces activités ne créeront pas de conflits d'intérêts ;
 - Ne pas utiliser les actifs de la banque pour un usage personnel
- Devote the necessary time and attention to their duties;
 - Be diligent in the performance of their duties;
 - Preserve the confidentiality of the information to which they have access, and refrain from using it for non-professional purposes;
 - Avoid, as far as possible, activities that could create conflicts of interest;
 - Report to the Board any information that has caused or may give rise to a conflict of interest;
 - Refrain from participating in Board discussions and voting on matters in which there may be a conflict of interest, or where their objectivity or ability to honour effectively their obligations to the institution may be altered;
 - Seek prior approval from the Board before undertaking certain activities to ensure that these activities will not create conflicts of interest;
 - Not use the bank's assets for personal use.

Tous les membres du Conseil doivent également :

- Contribuer d'une manière active aux travaux du Conseil en questionnant de manière constructive la Direction Générale ;
- S'assurer que la Direction Générale fournisse toutes les informations nécessaires pour les discussions et délibérations du Conseil ;
- S'assurer que la banque agisse en conformité avec toutes les lois applicables ;
- Participer d'une manière assidue aux réunions du Conseil ;
- Se former en matière de finance, de fiscalité, de droit, de risque et en général à tout ce qui touche le métier de banquier ;
- S'assurer que les ordres du jour du Conseil couvrent toutes les questions importantes.

L'accès à l'information des membres du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration reçoivent du Président, du Directeur Général ou de tout autre organe créé par le Conseil d'Administration, tous les documents, rapports et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et peuvent se faire communiquer tous les documents qu'ils estiment utiles.

Afin qu'ils puissent s'acquitter pleinement de leur mission, la banque assure aux membres du Conseil des programmes de formation spécifique ayant trait notamment aux opérations bancaires et financières, à la gestion des risques ainsi qu'à d'autres domaines connexes.

All members of the Board must also:

- Contribute actively to the work of the Board by questioning General Management in a constructive way;
- Ensure that General Management provides all necessary information for Board discussions and deliberations;
- Ensure that the bank acts in compliance with all applicable laws;
- Assiduously attend Board meetings;
- Get trained in finance, taxation, law, risk, and in general, in all aspects of the banking business;
- Ensure that Board's agendas cover all important issues.

Access to information by members of the Board of Directors

Board members receive from the Chairman, the General Manager or any other body set up by the Board of Directors all documents, reports and information necessary for the accomplishment of their mission, and may request to be provided all documents they consider useful.

The Bank ensures to Board members specific training programs relating in particular to banking and financial operations, risk management and other related matters, in order to enable them to carry out their tasks fully.

Les Comités du Conseil d'Administration

Principes généraux

Les Comités assistent le Conseil dans l'exécution de ses missions, notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance.

Les Comités doivent, à ce titre :

- Analyser en profondeur les questions techniques qui relèvent de leurs attributions ;
- Rendre régulièrement compte de leurs travaux au Conseil qui conserve, en dernier ressort, la responsabilité générale des missions qui leur sont confiées ;
- Informer le Conseil de tout événement susceptible de porter préjudice à l'activité de l'établissement ;
- Soumettre au Conseil, à l'occasion de la tenue de la réunion relative à l'examen des états financiers annuels de l'établissement, un rapport annuel détaillé sur leurs activités. Une copie de ce rapport est adressée à la Banque Centrale de Tunisie 15 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Les Comités peuvent lorsqu'ils le jugent nécessaire, proposer au Conseil de faire entreprendre par l'organe de direction toute mission ou enquête. Le Conseil désigne parmi ses membres les membres des Comités. En cas de vacance d'un poste dans un Comité, le Conseil doit combler cette vacance sans délai.

La composition de tout Comité doit obéir aux règles suivantes :

- Il est interdit pour une même personne de siéger et d'être à la fois membre dans le Comité d'Audit et dans le Comité des Risques
- L'existence d'au moins trois membres, dont le mandat concorde avec leur mandat au Conseil. La composition de chaque Comité tient compte des qualifications des membres qui y siègent en rapport avec les attributions dudit Comité.

La Direction Générale est tenue de transmettre aux comités tout document ou information que ces derniers jugent utile et de mettre à leur disposition les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Elle doit leur communiquer en particulier :

- Les notifications des résultats de contrôle sur pièces et sur place de la Banque Centrale de Tunisie ;
- Les rapports de contrôle effectués par les autorités publiques compétentes, les commissaires aux comptes ;
- Les rapports des agences de notation.

Tout Comité se réunit sur convocation de son Président au moins six fois par an et chaque fois qu'il le juge utile.

Board of Directors' Committees

General principles

The Committees assist the Board in carrying out its tasks, in particular for the preparation of its strategic decisions and the fulfilment of its oversight obligations.

As such, the Committees shall :

- Analyze in depth the technical issues that fall within their remit;
- Report regularly to the Board, which retains ultimate responsibility for the tasks entrusted to them;
- Inform the Board of any event which might be prejudicial to the activity of the institution;
- Submit to the Board, at the meeting held to review the annual financial statements of the institution, a detailed annual report on their activities. A copy of this report shall be sent to the Central Bank of Tunisia (CBT) 15 days before the Ordinary General Meeting of Shareholders.

Committees may, whenever they deem it necessary, propose to the Board to have a mission or investigation be undertaken by the Governing Body. The Board shall appoint the members of the Committees from among its members. In the event of a vacancy in a Committee, the Board shall forthwith fill such vacancy.

The composition of any Committee shall be governed by the following rules:

- It is forbidden for the same person to sit and be both a member of the Audit Committee and of the Risk Committee
- The existence of at least three members whose mandates are in line with their mandates in the Board. The composition of each Committee shall take into account the qualifications of the members who sit on it, in relation with the remit of that Committee.

General Management is required to forward to the Committees any document or information that they deem useful and provide them with the necessary means to accomplish their mission. It shall, in particular, communicate to them :

- The notifications of the results of checks on documents and on-the-spot of the Central Bank of Tunisia;
- The audit reports made by the competent public authorities, the auditors;
- Rating agencies' reports.

Any Committee shall meet at the invitation of its chairperson at least six times a year and whenever it deems it advisable.

La Gouvernance d'Entreprise | Corporate Governance

Le Comité peut également faire appel à tout autre responsable interne dont la présence est jugée utile.

Le Comité ne peut délibérer valablement sans la présence de trois au moins de ses membres. En cas d'empêchement du Président, la présidence est confiée à l'un des membres du Comité choisi par ses pairs.

Il est établi un procès-verbal de chaque séance du Comité. Ces comités doivent comprendre, chacun, trois membres parmi les membres du Conseil d'Administration. Le Comité d'Audit et le Comité des Risques doivent être présidés par un membre indépendant au sens de l'article 47 de la nouvelle loi. Il est interdit pour une même personne, d'être à la fois membre dans le Comité d'Audit et dans le Comité des Risques.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, la question est soumise au Conseil.

Tout Comité doit élaborer une charte, approuvée par le Conseil, définissant ses attributions, sa composition, ses règles de fonctionnement et ses rapports avec le Conseil et les structures opérationnelles de l'établissement.

The Committee may also call upon any other internal officer whose presence is deemed useful.

The Committee may not validly deliberate without the presence of at least three of its members. Should the chairperson be unable to attend, the presidency is entrusted to one of the Committee members chosen by his or her peers.

Minutes of each Committee meeting shall be drawn up.

These committees shall each comprise three members from among the members of the Board of Directors. The Audit Committee and the Risk Committee must be chaired by an independent member within the meaning of article 47 of the new Act. It is forbidden for the same person to sit in and be a member of both the Audit Committee and the Risk Committee.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the members present. In the event of a tie, the matter shall be referred to the Board.

Each Committee shall draw up a charter, approved by the Board, defining its powers, composition, operating rules and relations with the Board and the operational

Le Comité des Risques

Le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration assiste ce dernier notamment dans la mise en place d'une stratégie de gestion des risques. Il est chargé notamment :

- De donner son avis au Conseil d'Administration sur l'identification, la mesure et le contrôle des risques ;
- D'évaluer périodiquement la politique de gestion des risques et sa mise en œuvre ;
- De suivre l'activité de l'organe chargé de la gestion des risques.

La Composition du Comité

M. Hakim Ben Hammouda : Président (Membre indépendant)
M. Jonathan Robinson
M. Muzaffer Aksoy

Board Risk Committee

The Board Risk Committee assists the Board in particular in the implementation of a risk management strategy and will be responsible notably for:

- Giving its opinion to the Board of Directors on the identification, measurement and control of risks;
- Periodically assessing the risk management policy and its implementation; and
- Monitoring the activity of the body responsible for risk management.

The composition of the committee

M. Hakim Ben Hammouda: Chairperson (independent Member)
M. Jonathan Robinson
M. Muzaffer Aksoy

Fréquence des réunions 2017

En 2017, Le Comité des Risques s'est réuni six fois :

Frequency of meetings in 2017

Risk Committee met six times in 2017 :

Réunions / Meetings					
20 février 2017 February 20, 2017	15 mai 2017 May 15, 2017	11 septembre 2017 September 11, 2017	12 septembre 2017 September 12, 2017	4 décembre 2017 December 4, 2017	5 décembre 2017 December 5, 2017
1	2	3	4	5	6

Le Comité Permanent d'Audit Interne

Le Comité d'Audit émanant du Conseil d'Administration assiste ce dernier dans la mise en place d'un dispositif de contrôle interne efficace et est chargé notamment :

- De suivre le bon fonctionnement du contrôle interne, de proposer des mesures correctrices et de s'assurer de leur mise en œuvre ;
- De réviser les principaux rapports de contrôle interne et les informations financières avant leur transmission à la Banque Centrale de Tunisie ;
- De donner son avis au Conseil d'Administration sur le rapport annuel et les états financiers ;
- De suivre l'activité de l'organe de contrôle interne et le cas échéant, les autres organes chargés des fonctions de contrôle et de donner son avis au Conseil sur la nomination du responsable de l'organe d'audit interne, sa promotion ainsi que sa rémunération ;
- De proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et de donner son avis sur les programmes de contrôle ainsi que ses conclusions.

Le Comité Permanent d'Audit Interne

Le Comité d'Audit émanant du Conseil d'Administration assiste ce dernier dans la mise en place d'un dispositif de contrôle interne efficace et est chargé notamment :

- De suivre le bon fonctionnement du contrôle interne, de proposer des mesures correctrices et de s'assurer de leur mise en œuvre ;
- De réviser les principaux rapports de contrôle interne et les informations financières avant leur transmission à la Banque Centrale de Tunisie ;
- De donner son avis au Conseil d'Administration sur le rapport annuel et les états financiers ;
- De suivre l'activité de l'organe de contrôle interne et le cas échéant, les autres organes chargés des fonctions de contrôle et de donner son avis au Conseil sur la nomination du responsable de l'organe d'audit interne, sa promotion ainsi que sa rémunération ; et
- De proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et de donner son avis sur les programmes de contrôle ainsi que ses conclusions.

Permanent Internal Audit Committee

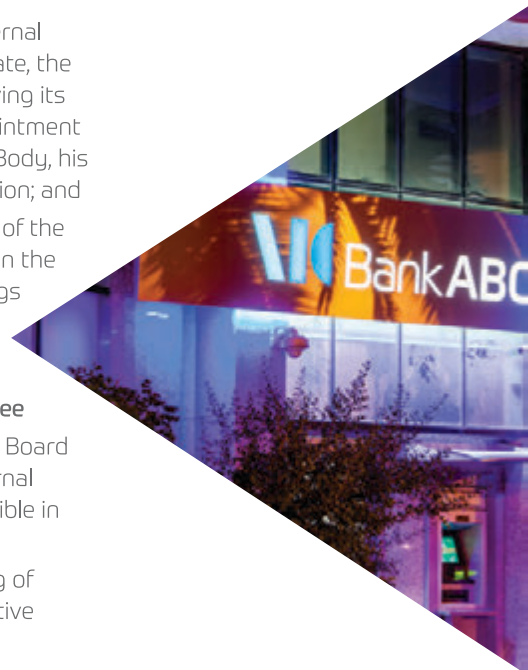
Board Audit Committee assists the Board in putting in place an effective internal control system and will be responsible in particular for:

- Monitoring the proper functioning of internal control, proposing corrective measures and ensuring their implementation;
- Reviewing the main internal control reports and financial information before their transmission to the Central Bank of Tunisia;
- Giving its opinion to the Board of Directors on the annual report and the financial statements;
- Monitoring the activity of the internal control body and, when appropriate, the other supervisory bodies, and giving its opinion to the Board on the appointment of the head of the Internal Audit Body, his or her promotion and remuneration; and
- Recommending the appointment of the auditor(s) and giving its opinion on the audit programmes and the findings thereof.

Permanent Internal Audit Committee

Board Audit Committee assists the Board in putting in place an effective internal control system and will be responsible in particular for:

- Monitoring the proper functioning of internal control, proposing corrective measures and ensuring their implementation;
- Reviewing the main internal control reports and financial information before their transmission to the Central Bank of Tunisia;
- Giving its opinion to the Board of Directors on the annual report and the financial statements;
- Monitoring the activity of the internal control body and, when appropriate, the other supervisory bodies, and giving its opinion to the Board on the appointment of the head of the Internal Audit Body, his or her promotion and remuneration; and
- Recommending the appointment of the auditor(s) and giving its opinion on the audit programmes and the findings thereof.



La Gouvernance d'Entreprise | Corporate Governance

Composition du Comité d'Audit Interne et fréquence de ses réunions

La Composition du Comité

M. Abderazzak Zouari : Président (Membre indépendant)
M. Saber Ayadi
M. Jawad Sacre

Fréquence des réunions 2017

En 2017, le Comité Permanent d'Audit Interne s'est réuni six fois :

Composition of the Internal Audit Committee and frequency of its meetings

The composition of the committee

M. Abderazzak Zouari: Chairperson (Independent Member)
M. Saber Ayadi
M. Jawad Sacre

Frequency of meetings in 2017

The Permanent Internal Audit Committee met six times in 2017 :

Réunions / Meetings					
20 février 2017 February 20, 2017	15 mai 2017 May 15, 2017	11 septembre 2017 September 11, 2017	13 septembre 2017 September 13, 2017	26 octobre 2017 October 26, 2017	4 décembre 2017 December 4, 2017
1	2	3	4	5	6

Le Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération émanant du Conseil d'Administration assiste ce dernier notamment dans la conception et le suivi des politiques :

- De nomination et de rémunération ;
- De remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs et de recrutement ;
- De gestion des situations de conflit d'intérêts.

Composition du Comité de Nomination, de Compensation et de Gouvernance et fréquence de ses réunions

La Composition du Comité

M. Muzaffer Aksoy : Président
M. Hakim Ben Hammouda
M. Abderazzak Zouari
M. Saber Ayadi

Fréquence des réunions 2017

En 2017, Le Comité de Nomination, de Compensation et de Gouvernance s'est réuni quatre fois :

Compensation and remuneration Committee

Board Appointment and Remuneration Committee assists the Board of Directors in designing and monitoring its

- Appointment and remuneration policy; replacement policy for Executive and Senior
- Management and recruitment policy;
- Policy concerning the management of Conflict of Interest Situations.

Composition of the Corporate Governance and Compensation Committee and frequency of its meetings

The composition of the committee

M. Muzaffer Aksoy : Chairperson
M. Hakim Ben Hammouda
M. Abderazzak Zouari
M. Saber Ayadi

Frequency of meetings in 2017

The Corporate Governance and Compensation Committee met four times in 2017 :

Réunions / Meetings			
21 février 2017 February 21, 2017	16 mai 2017 May 16, 2017	11 septembre 2017 September 11, 2017	4 décembre 2017 December 4, 2017
1	2	3	4

L'évaluation du Conseil d'Administration

Le Conseil procède chaque année à sa propre évaluation en passant en revue sa composition, son organisation et son fonctionnement. Cette évaluation doit :

- Faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil ;
- Vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- Apprécier la contribution effective de chaque membre du Conseil aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

1.6 Nomination et Rémunérations

La nomination des membres du Conseil d'Administration

La nomination des membres du Conseil suit un processus bien structuré. La liste est soumise au Conseil d'Administration pour une première appréciation et validation, et ensuite à l'Assemblée Générale pour une approbation et une validation définitive.

La banque doit notifier à la Banque Centrale de Tunisie dans un délai ne dépassant pas sept jours, toute désignation du président ou d'un membre du Conseil d'Administration ou du Directeur Général ou du Directeur Général Adjoint ou du Président ou d'un membre du Directoire.

La Banque Centrale de Tunisie peut, compte tenu des critères prévus par l'article 56 de la nouvelle loi, s'opposer à la désignation dans un délai d'un mois à compter de cette notification. Elle est tenue de motiver toute décision d'opposition. Dès son information de la décision d'opposition, la banque doit suspendre la décision de désignation.

Dans la désignation des personnes prévues à l'article 55 de la nouvelle loi, la banque ou l'établissement financier doit notamment tenir compte des critères suivants :

- L'intégrité et la réputation,
- Les qualifications académiques, la compétence et l'expérience professionnelle, ainsi que leur concordance avec les fonctions confiées à la personne concernée,
- L'absence des interdictions prévues dans l'article 60 de la nouvelle loi.

Dans la désignation des membres indépendants et du membre représentant les actionnaires minoritaires, la banque ou l'établissement financier doit tenir compte des critères prévus à l'article 47 de la nouvelle loi.

La Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil reçoivent, à titre de jetons de présence, une allocation dont le montant est fixé annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le Conseil d'Administration s'assure de la pertinence du niveau des jetons de présence et décide du mode de répartition de cette rémunération sur la base d'un rapport

Board of Directors' Assessment

Each year, the Board carries out a self-evaluation, reviewing its composition, organization and operations. Assessment should:

- Review the Board's modus operandi;
- Check whether important issues are adequately prepared and discussed;
- Appreciate the actual contribution of each Board member to the work of the Board as a result of his or her competence and involvement in the deliberations.

1.6 Nomination and Compensation

The appointment of the members of the Board of Directors

The appointment of Board members follows a well-structured process. The list is submitted to the Board for a first assessment and validation, and then to the General Meeting for approval and final validation.

The bank shall notify the Central Bank of Tunisia within a period not exceeding seven days of any designation of the Chairman or a member of the Board of Directors or of the General Manager or the Deputy General Manager or the Chairman or of a member of the Executive Board.

The Central Bank of Tunisia may, having regard to the criteria laid down in Article 56 of the new Act, object to the designation within one month from the date of its notification. The CBT shall be required to provide a reason for any opposition decision. Upon notification of the opposition decision, the bank must suspend the designation decision.

In designating the persons provided for in Article 55 of the new Act, the bank or financial institution must take particular account of the following criteria:

- Integrity and reputation,
- Academic qualifications, competence and professional experience and their consistency with the duties entrusted to the person concerned,
- The absence of the prohibitions laid down in Article 60 of the new Act.

In designating independent members and the member representing minority shareholders, the bank or financial institution must take into account the criteria laid down in Article 47 of the new Act.

The remuneration of members of the Board of Directors

Board members receive, in the form of attendance fees, an allowance, the amount of which is fixed annually by the Ordinary General Shareholders' Meeting. The Board of Directors ensures that the amount of the attendance fees is appropriate and decides how the remuneration is to be distributed on the basis of a report drawn up by the

La Gouvernance d'Entreprise | Corporate Governance

établi par le Comité désigné à cet effet.

La rémunération des membres de la Direction Générale

Le Conseil décide de la rémunération du Directeur Général et des Directeurs Généraux Adjointes

Committee appointed for this purpose.

The remuneration of members of the General Management

The Board decides on the remuneration of the General Manager and the Deputy General Managers.

1.7 L'Assemblée Générale des actionnaires

L'Assemblée Générale des actionnaires est l'instance suprême et souveraine de gouvernance de la banque. Les actionnaires participent au déroulé de l'Assemblée et à ses travaux dans des conditions propices à l'exercice de leurs rôles. Ainsi, les documents comptables et financiers sont fournis aux actionnaires au moins 15 jours avant la tenue de l'Assemblée.

Le jour de l'Assemblée, les actionnaires sont libres de s'exprimer et de poser leurs questions au Conseil d'Administration et à la Direction de la banque.

Des comptes rendus sont fournis et les rapports du Conseil et des Comités spécialisés sont exposés. Les actionnaires se font représenter au Conseil d'Administration par le biais d'élection de ses membres. Le Conseil répond collectivement de l'exercice de ses missions devant l'Assemblée Générale, envers laquelle il assume légalement les responsabilités essentielles : il convoque et fixe l'ordre du jour de l'Assemblée, nomme le Président, le Directeur Général, les Directeurs Généraux Adjointes et les responsables de l'encadrement supérieur, contrôle leur gestion, arrête les comptes annuels soumis à l'approbation de l'Assemblée et rend compte de son activité dans son rapport à l'Assemblée.

1.7 The General Meeting of Shareholders

The General Shareholders' Meeting is the supreme and sovereign governing body of the bank. Shareholders participate in the proceedings of the Meeting and in its work under conditions conducive to the exercise of their roles. Thus, accounting and financial documents are provided to shareholders at least 15 days in advance of the General Meeting.

On the day of the Shareholders' Meeting, shareholders are free to express themselves and address their questions to both the Board of Directors and Bank's Management.

Minutes are provided and reports of the Board and the Specialized Committees presented. Shareholders are represented on the Board of Directors through the election of its members. The Board of Directors is collectively accountable for the performance of its assignments to the Shareholders' General Meeting, in relation to which it assumes by law the essential responsibilities: It shall convene the Meeting and fix its agenda, appoints the Chairman, the General Manager, the Deputy General Managers and Senior officials, supervises their management, draws up the annual accounts submitted to the Meeting of shareholders for approval and reports on its activities in its report to the General Meeting.

1.8 La politique de communication

Le Conseil d'Administration définit la politique de communication financière de la banque.

Le Conseil met en place un dispositif de diffusion de l'information pour les actionnaires, les déposants, les contreparties sur le marché, les régulateurs et le public en général.

Ce dispositif assure la communication en temps opportun d'informations pertinentes et fiables en termes de quantité et de qualité sur les aspects significatifs de l'activité de l'établissement.

Il comporte les éléments suivants :

- Une structure ayant pour mission d'offrir une information complète, objective, actualisée sur la banque
- Un rapport annuel, établi à la fin de l'exercice comptable ;
- Des rapports trimestriels, fournissant une information financière trimestrielle et un exposé du Conseil sur les opérations de l'établissement ;
- Des réunions régulières entre les hauts dirigeants de l'établissement et les investisseurs et actionnaires ;

1.8 Communication policy

The Board of Directors defines the financial communication policy of the bank.

The Board sets up a system for disseminating information to shareholders, depositors, and counterparties in the market, regulators and the public at large.

This system ensures the timely communication of relevant and reliable information in terms of quantity and quality on the significant aspects of the bank's activity.

It includes the following elements:

- A structure whose mission is to provide comprehensive, objective, up-to-date information about the bank;
- An annual report, drawn up at the end of the accounting period;
- Quarterly reports, providing quarterly financial information and a presentation by the Board on the operations of the institution;
- Regular meetings between the institution's senior executives and investors and shareholders.

L'obligation de communication financière

Cette obligation concerne les informations périodiques, les informations occasionnelles, ainsi que les informations privilégiées.

1/ Les informations périodiques portent sur la publication du rapport annuel, des résultats annuels et semestriels et des indicateurs trimestriels et ce, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

2/ Les informations occasionnelles sont celles, qui, dans le cas où elles étaient rendues publiques, pourraient avoir une influence sensible sur le cours de l'action de la Bank ABC.

3/ Les informations privilégiées concernent des projets ou des investissements, qui, s'ils étaient portés à la connaissance de la concurrence, verraient leur valeur affectée, ce qui nuirait à la position concurrentielle de la banque.

La Bank ABC, dans ce cadre précis, communique des informations d'ordre général, en précisant toutefois que certaines informations n'ont pas été publiées, ainsi que les motifs de cette décision.

Les principes de la communication financière

La politique de communication financière de la Bank ABC a pour objectif d'assurer la diffusion simultanée, effective et intégrale d'informations pertinentes, exactes, précises et sincères, diffusées à temps et homogènes par rapport aux précédentes publications.

Conflit d'intérêts

La Banque doit adopter une politique qui vise la gestion efficace des conflits d'intérêt. Les règles régissant les opérations avec les personnes ayant des liens avec la Banque, au sens de la Loi Bancaire et notamment les limites des financements accordés, sont fixées par la BCT.

Est considérée comme personne ayant des liens avec la Banque :

- Tout actionnaire dont la participation excède, directement ou indirectement, 5 % du capital de la Banque,
- Tout conjoint, ascendant et descendant d'une personne physique dont la participation excède, directement ou indirectement, 5 % du capital de la Banque,
- Toute entreprise dans laquelle la Banque détient une participation au capital dont la proportion est telle qu'elle conduit à la contrôler ou à influencer de manière déterminante sur son activité.
- Le Président du Conseil d'Administration de la Banque, le Directeur Général, les membres du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux Adjointes, les commissaires aux comptes, ainsi que les conjoints des personnes susvisées, leurs ascendants et descendants,
- Toute entreprise dont l'une des personnes visées ci-dessus est propriétaire ou associée ou mandataire délégué ou dans laquelle elle est directeur ou membre de son Conseil d'Administration ou de son Directoire ou de son Conseil de Surveillance.

Obligation concerning financial communication

This obligation relates to periodic information, occasional information as well as inside information.

1/ The periodic information relates to the publication of the annual report, the annual and half-yearly results and the quarterly indicators, in accordance with the regulations in force.

2/ Occasional information are those which, if disclosed to the public, could have a significant impact on the share price of Bank ABC.

3/ Privileged information relates to projects or investments which, if brought to the attention of the competition, would see their value affected, and thus harm the competitive position of the bank.

Bank ABC, in this context, provides general information, while specifying that certain information has not been published and the reasons for this decision.

The principles of financial communication

Bank ABC's financial communication policy aims to ensure the simultaneous, effective and complete dissemination of relevant, accurate, true and fair information that is disseminated in a timely manner and is consistent with previous publications.

Conflict of interest

The Bank must adopt a policy which aims to ensure the effective management of conflicts of interest. The rules governing transactions with individuals linked to the Bank, within the meaning of the Bank Law, and in particular the limits of the financing granted, shall be determined by the CBT.

Is considered to be a person with links to the Bank :

- Any shareholder whose interest directly or indirectly exceeds 5% of bank's capital,
- Any spouse, ascendant and descendant of a natural person whose shareholding exceeds, directly or indirectly, 5% of bank's capital,
- Any undertaking in which the Bank holds a capital share in such a proportion that it leads it to control it or to have a decisive influence on the undertaking's activity.
- The Chairman of the Board of Directors of the Bank, the General Manager, the members of the Board of Directors, the Deputy General Managers, the Auditors and the spouses of the aforementioned persons, their ascendants and descendants,
- Any undertaking of which one of the persons referred to above is the owner or associate or delegated agent, or in which he or she is a Director or Member of its Board of Directors, Management Board or Supervisory Board.

La Gouvernance d'Entreprise | Corporate Governance

Code de Conduite

Le Conseil a établi des standards pour les Administrateurs et les Employés, détaillés dans le présent Code de Gouvernance et le Code de Conduite. Le Code de Conduite doit être diffusé dans la Banque. La Fonction Conformité est chargée en premier lieu de veiller à l'application du Code de Conduite.

EVITEMENT DES CONFLITS D'INTERET

Chaque Administrateur doit mettre tout en œuvre pour éviter tout conflit d'intérêts avec la Banque. Une procédure d'évaluation de chaque Administrateur doit être établie pour éviter toute activité susceptible de générer des conflits d'intérêt avec la Banque.

DIVULGATION DES CONFLITS D'INTERET

Divulgence au Conseil

Les Administrateurs doivent déclarer par écrit au Conseil tout conflit (ou potentiel conflit) d'intérêt dans leurs activités et engagements envers d'autres entités et s'abstenir de prendre part au vote les concernant.

La divulgation doit contenir tous les faits matériels dans le cas d'un contrat ou d'une transaction impliquant un Administrateur.

Chaque Administrateur doit déclarer annuellement tous ses intérêts dans d'autres sociétés ou activités (y compris comme actionnaire détenant plus de 5% des droits de vote, dirigeant, ou toute autre forme de participation significative).

Procédure de divulgation

Le Conseil doit établir et diffuser à ses membres :

(a) Une divulgation périodique et une mise à jour des informations sur les conflits ou potentiels conflits d'intérêts de chacun de ses membres ; et

(b) L'autorisation préalable des conventions par le Conseil des Transactions présentant un conflit ou potentiel conflit d'intérêt sans que l'Administrateur concerné n'ait pris part au vote de la décision.

Divulgence des conflits d'intérêt aux actionnaires

Le rapport annuel de la Banque doit divulguer aux actionnaires toute abstention de vote motivée par un conflit d'intérêts et divulguer toute autorisation d'une convention présentant un conflit d'intérêts.

Code of conduct

The Board has established standards for Directors and Employees detailed in this Code of Governance and in the Code of Conduct. The Code of Conduct must be disseminated in the Bank. The Compliance Function is primarily responsible for ensuring compliance with the Code of Conduct

AVOIDANCE OF CONFLICTS OF INTEREST

Each Director shall make best efforts to avoid any conflict of interest with the Bank. An evaluation procedure for each Director must be established in order to avoid any activities likely to generate conflicts of interest with the Bank.

DISCLOSURE OF CONFLICTS OF INTEREST

Disclosure to the Board

Directors must declare in writing to the Board any conflict (or potential conflict) of interest in their activities and undertakings with other entities, and refrain from taking part in a vote concerning them.

The disclosure must contain all material facts in the case of a contract or transaction involving a Director.

Each Director must declare annually all its interests in other companies or activities (including as a shareholder holding more than 5% of the voting rights, as an Executive, or any other form of significant participation).

Disclosure Procedure

The Board shall establish and distribute to its members:

(a) A periodic disclosure and updating of information on conflicts or potential conflicts of interest of each of its Members; and

(b) Prior authorization of agreements by the Transaction Board presenting a conflict or potential conflict of interest, without the relevant Director taking part in the decision.

Disclosure of conflicts of interest to shareholders

The Bank's annual report must disclose to the shareholders any abstention from voting motivated by a conflict of interest, and disclose any authorization for an agreement representing a conflict of interest.

2. Composition du Conseil d'Administration et fréquence de ses réunions

2.1 Composition du Conseil d'Administration actuel

Le Conseil d'Administration de la Bank ABC Tunisie est composé actuellement de six membres

2. Composition of the Board of Directors and frequency of its meetings

2.1 Composition of the current Board of Directors

The Board of Directors of Bank ABC Tunisia currently consists of six members

Nom/ Name	Fonction / Function	Mandat Jonathan
Jonathan Robinson	Président / Chairman	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2018 Ordinary General Meeting deciding on the financial statements for the fiscal year 2018
Muzaffer Aksoy	Vice-président Deputy Chairman	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2018 Ordinary General Meeting deciding on the financial statements for the fiscal year 2018
Jawad Sacre	Administrateur Director	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2018 Ordinary General Meeting deciding on the financial statements for the fiscal year 2018
Saber Ayadi	Administrateur Director	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2018 Ordinary General Meeting deciding on the financial statements for the fiscal year 2018
Hakim Ben Hammouda	Administrateur Indépendant Independent Director	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2018 Ordinary General Meeting deciding on the financial statements for the fiscal year 2018
Abderrazak Zouari	Administrateur Indépendant Independent Director	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2019 Ordinary General Meeting deciding on the financial statements for the fiscal year 2019

Le Secrétariat du Conseil est assuré par Mlle Emira MRAD, cadre / Directeur des Ressources Humaines de la Banque.

Board Secretariat is provided by Ms. Emira MRAD, Executive / Human Resources Director of the Bank.

Fréquence des réunions du Conseil d'Administration au courant de l'exercice 2016

En 2017, le Conseil d'administration a tenu quatre réunions :

Frequency of meetings of the Board of Directors during fiscal year 2016

The Board of Directors held four meetings in 2017 :

Réunions / Meetings			
21 février 2017 February 21, 2017	16 mai 2017 May 16, 2017	12 septembre 2017 September 12, 2017	5 décembre 2017 December 5, 2017
1	2	3	4

La Gouvernance d'Entreprise | Corporate Governance

Composition du Comité d'Audit Interne et fréquence de ses réunions

Nouvelle Composition

M. Abderazzak Zouari : Président (Membre indépendant)
M. Saber Ayadi
M. Jawad Sacre

Composition of the Internal Audit Committee and frequency of its meetings

New Composition

M. Abderazzak Zouari : Chairman (Independent Member)
M. Saber Ayadi
M. Jawad Sacre

Fréquence des réunions 2017

En 2017, le Comité Permanent d'Audit Interne s'est réuni six fois :

Frequency of the meetings in 2017

The Internal Audit Committee held six meetings in 2017 :

Réunions / Meetings					
20 février 2017 February 20, 2107	15 mai 2017 May 15, 2017	11 septembre 2017 September 11, 2017	13 septembre 2017 September 13, 2017	26 octobre 2017 October 26, 2017	4 décembre 2017 December 4, 2017
1	2	3	4	5	6

Composition du Comité des Risques et fréquence de ses réunions

La Composition

M. Hakim Ben Hammouda : Président (Membre indépendant)
M. Jonathan Robinson
M. Muzaffer Aksoy

Composition of the Risk Committee and frequency of its meetings

The Composition

M. Hakim Ben Hammouda: Chairman (Independent Member)
M. Jonathan Robinson
M. Muzaffer Aksoy

Fréquence des réunions 2017

En 2017, Le Comité des Risques s'est réuni six fois

Frequency of the meetings in 2017

Risk Committee held six meetings in 2017

Réunions / Meetings					
20 février 2017 February 20, 2017	15 mai 2017 May 15, 2017	11 septembre 2017 September 11, 2017	12 septembre 2017 September 12, 2017	4 décembre 2017 December 4, 2017	5 décembre 2017 December 5, 2017
1	2	3	4	5	6

Composition du Comité de Nomination, de Compensation et de Gouvernance et fréquence de ses réunions

La Composition

M. Muzaffer Aksoy : Président
M. Hakim Ben Hammouda
M. Abderazzak Zouari
M. Saber Ayadi

Composition of the Corporate Governance and Compensation Committee and frequency of its meetings

The Composition

M. Muzaffer Aksoy : Chairman
M. Hakim Ben Hammouda
M. Abderazzak Zouari
M. Saber Ayadi

Fréquence des réunions 2017

En 2017, Le Comité de Nomination, de Compensation et de Gouvernance s'est réuni quatre fois :

Frequency of meetings in 2017

The Corporate Governance, Nomination and Compensation Committee met four times in 2017

Réunions / Meetings			
21 février 2017 February 21, 2017	16 mai 2017 May 16, 2017	11 septembre 2017 September 11, 2017	4 décembre 2017 December 4, 2017
1	2	3	4



La Communication Institutionnelle | Corporate Communication

Conférence «Services financiers et impact sur les coûts pour le consommateur»

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Consommateurs, la Bank ABC a participé à la conférence «Les services financiers et l'impact des coûts sur le consommateur» qui a eu lieu le 16 mars 2017 au siège de l'UTICA et organisée par l'Organisation Tunisienne de Conseil aux Consommateurs (OTIC) sous la supervision de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA)

Les invités étaient les suivants: Bank ABC, Banque de l'Habitat, Banque Al Baraka, La Poste tunisienne, Organisation des employeurs tunisiens - UTICA, l'Organisation des Tunisiens à l'Etranger - OTE et l'Organisation Tunisienne de Conseil pour la Consommation - OTIC

Newsletter Bank ABC

Bank ABC envoie périodiquement à sa clientèle une newsletter pour les informer des actualités de la banque ainsi que des actions promotionnelles de la période.

La newsletter fournit une valeur ajoutée à travers un contenu intéressant et fédérateur. Cette initiative est en phase avec l'une des valeurs de Bank ABC celle de créer une banque performante centrée client.

Bank ABC, Banque citoyenne

Un repas l'iftar avec l'association URPCT

Pour la deuxième année consécutive, la Bank ABC en Tunisie soutient l'initiative de l'association "Un Repas Pour Chaque Tunisien" - URPCT, en parrainant l'iftar du 25 Ramadan. L'implication dans cette noble cause fait partie du programme de responsabilité sociale adopté par la Bank ABC

Pour cette année 2017, l'équipe de Bank ABC a rejoint les volontaires de l'association URPCT pour l'organisation d'un iftar collectif et pour la distribution de repas du centre de Mnihla ainsi qu'à plusieurs autres centres de la banlieue de Tunis.

Soutien à l'association à but non lucratif «Khalil Tounes»

Bank ABC a soutenu des actions caritatives en sponsorisant l'association à but non lucratif «Khalil Tounes» pour aider des personnes défavorisées. Le projet était une collaboration entre «Khalil Tounes» et Nessma TV qui a lancé un programme d'appel au don visant à atténuer les souffrances morales ou physiques, et à trouver des solutions concrètes et immédiates pour traiter des personnes en difficulté.

Pink October Marathon - édition 2017

Pour la deuxième année consécutive, la Bank ABC a soutenu le marathon «Course contre le cancer», sous le

“Financial services and Cost Impact on Consumer” conference

On the occasion of the international day of Consumer Rights, Bank ABC participated in the conference “Financial Services and the Cost Impact on the Consumer” that was organized by the Tunisian Consumer Counseling Organization – OTIC under the supervision of the Tunisian Employers Organization – UTICA on March 16th 2017 held at UTICA's headquarters.

Panelists were from Bank ABC, Banque de l'Habitat, Al Baraka Bank, Tunisian post, Tunisian Employers Organization - UTICA, Tunisian Abroad Organization - OTE and Tunisian Consumer Counseling Organization - OTIC.

Bank ABC Newsletter

Bank ABC sends periodically to its clientele a newsletter to connect with them, to highlight ABC products, explain their benefits and make customers aware about any special promotion or marketing action. Beyond driving sales, the newsletter provides great value by informing our customers with interesting content, which will develop a long term relationships with them and build loyalty among clients. This initiative is in line with one of our most important core values and objectives: to create a high performing client-centric bank.

Bank ABC, bank citizenship

l'iftar with URPCT association

For the second and consecutive year, Bank ABC in Tunisia supports the association's initiative "Un Repas Pour Chaque Tunisien" - URPCT or “meal for every Tunisian”, through sponsoring the Iftar of the 25th of Ramadan. The involvement in this noble cause is part of the social responsibility program adopted by Bank ABC

For this year Bank ABC team joined the volunteers of the association URPCT for the organization of a collective iftar and for meals distribution from the center of the Mnihla to several other centers in the suburbs of Tunis

Support to the non-profit association “Khalil Tounes”

Bank ABC supported charitable actions by sponsoring the non-profit association “Khalil Tounes” to help people in need. The project was a collaboration between “Khalil Tounes” and Nessma TV to make a charity appeal program for alleviating moral or physical suffering, reducing fragilities and causes of precariousness, finding concrete practical and immediate solutions to deal with social cases.

Pink October Marathon – 2017 edition

For the second year in a row, Bank ABC supported the Pink October Marathon titled “running against cancer” in which

haut patronage du Ministère de la Santé tunisien pour sensibiliser le public au cancer du sein dans le cadre du mois international pour la sensibilisation au cancer du sein « l'Octobre Rose ». Le marathon a été organisé par la Fondation Nourane pour la prévention de cancer et c'est le ministre de la Santé, M. Slim Chaker qui a donné le coup d'envoi avec de nombreux officiels et des supporters de la cause.

Bank ABC, sponsor du sport de l'art, et de la culture

Compétition AFROBASKET 2017

Bank ABC a sponsorisé l'événement sportif "AFROBASKET 2017" organisé par la Fédération Tunisienne de Basket-ball qui s'est déroulé du 8 au 16 septembre 2017 dans la salle olympique de Radès.

La présence de la Bank ABC en tant que sponsor officiel s'inscrit dans sa stratégie visant à promouvoir l'image de la banque en tant que partenaire social et économique de la jeunesse tunisienne.

Bank ABC sponsor de « Carnet de voyage »

Bank ABC a sponsorisé l'exposition "Carnet de Voyage" de l'artiste Meriem Mezgheni Maalouche à la galerie d'art Le Violon Bleu dans le village de Sidi Bou Said.

La présence de la Bank ABC en tant que sponsor officiel de cette exposition est partie intégrante de la stratégie de la banque pour la promotion de l'art et de la culture ainsi que de son soutien aux jeunes artistes tunisiens.

En associant son image à cette action culturelle, la Bank ABC a bénéficié d'une large couverture médiatique et d'une excellente visibilité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la galerie. Plusieurs personnalités nationales et internationales, y compris des clients VIP de la Bank ABC, étaient présentes au vernissage de l'exposition qui a eu lieu le 8 juin 2017.

L'évènement « Art is permanent revolution » à l'IHEC Carthage

En tant que sponsor de l'art, des artistes et en particulier des jeunes, Bank ABC a sponsorisé la troisième édition de K-Rose intitulé «L'art est une révolution permanente», organisé par le Club Révolution d'Art de l'Institut des Hautes Etudes Commerciales à Carthage qui a eu lieu le 28 avril 2017 à Gammarth.

Couverture médiatique

Bank ABC a veillé tout au long de l'année à assurer une visibilité soutenue développant ainsi sa notoriété et renforçant son image de marque avec une présence pluri-média et une participation importante dans les événements B2B et B2C.

adults, and children can participate. This event is organized by the Nourane foundation for the prevention of cancer diseases. The event was organized under the patronage of the Ministry of Tunisian Health for raising public breast cancer Awareness as part of Pink October, an international Breast Cancer Awareness Month. Health Minister Slim Chaker kicked off the marathon with many officials and cause supporters who have participated to the marathon.

Bank ABC supports Sports, Art & Culture

AFROBASKET 2017 Competition

Bank ABC has sponsored the sports event "AFROBASKET 2017" organized by the Tunisian Basketball Federation which took place from the 8th to the 16th of September 2017 at the Olympic Hall of Rades.

The presence of Bank ABC as the official sponsor of this competition is part of the bank's strategy to promote the image of Bank ABC as a social and economic partner of Tunisian youth.

Bank ABC sponsor of « Carnet de voyage »

Bank ABC sponsored the exhibition "Carnet de Voyage" of the artist Meriem Mezgheni Maalouche at the art gallery Le Violon Bleu in the village of Sidi Bou Said.

The presence of Bank ABC as an official sponsor of this exhibition is part of the bank's strategy for the promotion of art and culture as well as its support to young Tunisian artists.

By associating its image with this cultural action, Bank ABC enjoys wide media coverage and excellent visibility both inside and outside the gallery. Several national and international personalities, including Bank ABC VIP clients, were present to the opening of the exhibition held on June 8th, 2017.

Art is Permanent Revolution event at IHEC Carthage

In its strategy to promote art, artists and especially youth, Bank ABC sponsored the third edition of K-Rose. The event "Art is permanent revolution" is organized by the club art revolution of IHEC Carthage University which took place in Maze Gammarth on April 28th, 2017.

Media Coverage

Bank ABC ensured during all the year to increase visibility, prominence, maintain awareness and drive relevance of the brand to target new and existing customers through City display, Airport display, and insertion of Ads in magazines.

Gestion des Risques et Conformité | Risk Management and Compliance

1 - Gestion des Risques

Le risque fait partie intégrante des activités de la banque, géré à travers un processus continu d'identification, de mesure et de surveillance, dans les limites des risques prédéfinies, tout en étant soumis à des contrôles. La banque est exposée au risque de crédit, de marché, de liquidité, de taux d'intérêt, au risque opérationnel et à toute autre forme de risques ancrés dans ses opérations financières. La structure de gestion des risques de la banque s'articule autour de trois composantes principales: la gouvernance, les risques et la conformité.

1 - Risk Management

Risk is an integral part of the bank's activities and is managed through a continuous process of identification, measure and monitoring, within the pre-established limits and while respecting other controls. The bank is exposed to credit, market, liquidity, interest rate, operational and other risks imbedded in its financial transactions.

The bank's risk management structure is built around three core components: governance, risk and compliance.

LA STRUCTURE DE GESTION DU RISQUE / RISK MANAGEMENT STRUCTURE

Comités du Conseil d'Administration / Committees of the board of directors

Comité Exécutif de Crédit
Executive Credit committee

Comité d'Audit
Audit Committee

Comité de Gouvernance et de Compensation
Governance and Compensation Committee

Comité de Risque (BRC)
BoD risk committee (BRC)

Comités de Gestion / Management Committees

Comité Local de Crédit (LCC)
Local Credit Committee (LCC)

Comité de Gestion Actif Passif (ALCO)
Asset-Liability Management Committee (ALCO)

Comité de Gestion du Risque Opérationnel (ORCO)
Operational Risk Management Committee (ORCO)

Le comité de Risque (BRC) est responsable de l'examen et de l'approbation continus des politiques de crédit et de gestion des risques de la Banque, ainsi que de l'examen et de l'approbation des questions qui vont au-delà du pouvoir délégué au senior management. Le comité examine et présente au conseil des recommandations concernant la stratégie / l'appétit pour le risque annuel et à moyen terme, au sein duquel la stratégie commerciale, les objectifs et les cibles sont formulés. Le Comité délègue au senior management le pouvoir d'exercer ses activités quotidiennes dans le respect des paramètres prescrits de la politique et de la stratégie, tout en veillant à ce que les processus et les contrôles soient conformes aux politiques et la stratégie en matière de risque de la Banque.

The Board Risk Committee (BRC) is responsible for the continual review and approval of the Bank's Credit and Risk Policies and the consideration and approval of matters that are beyond senior management's delegated authority. The Committee reviews and makes recommendations to the Board regarding the Medium Term and Annual Risk Strategy/Appetite, within which business strategy, objectives and targets are formulated. The Committee delegates authority to senior management to conduct day-to-day business within the prescribed policy and strategy parameters, whilst ensuring that processes and controls are adequate to manage the Bank's Risk Policies and Strategy.

Le Comité Local de Crédit (LCC) est responsable des décisions de crédit aussi bien pour la Banque de Grandes Entreprises que pour la Banque de Détail dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés. Il gère également les actifs compromis, les provisions y afférentes et la politique de crédit de la Banque en générale.

The Local Credit Committee (LCC) whether for wholesale banking or retail banking is responsible for credit related decisions. It also manages compromised assets, the provisions related to them and the Bank's credit policy in general.

Le Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO) est responsable de la définition des politiques et des plans stratégiques à long-terme ainsi que des initiatives à court-terme pour une orientation prudente en matière d'allocation entre Actif et Passif. Le comité est également responsable du suivi du risque de liquidité et du risque de taux d'intérêts.

The Asset-Liability Management Committee (ALCO) is responsible for setting policies and long-term strategic plans as well as short-term initiatives for a prudent orientation of Asset-Liability allocation. The committee is also responsible for monitoring the liquidity risk and interest rate risk.

Le Comité de Gestion du Risque Opérationnel (ORCO) est responsable de la définition des politiques et des plans stratégiques à long-terme ainsi que des initiatives à court terme pour l'identification, la gestion prudente, le contrôle et la mesure de l'exposition de la banque au risque opérationnel et à d'autres risques non-financiers.

The Operational Risk Management Committee (ORCO) is responsible for setting policies and long-term strategic plans as well as short-term initiatives for the identification, prudent management, control and measure of bank's exposure to operational risk and other non-financial risks.

Le Département de Crédit et Risque est, en coordination avec le département de Crédit et Risque du Groupe, responsable de la formulation des politiques et des procédures de crédit. Il est en charge de l'analyse du risque de contrepartie, de la revue et de l'approbation des engagements, de la conformité aux exigences réglementaires en matière de risque et de la gestion des crédits en contentieux. Il fournit également l'appui analytique au management de la banque. Par ailleurs, il identifie les risques opérationnels et de marché découlant des activités de la banque et recommande les politiques et procédures à mettre en place aux comités concernés afin de gérer les expositions.

La banque a plusieurs niveaux de délégation de pouvoir définis selon les variables mentionnées ci-dessous. Ces niveaux comprennent une délégation au niveau du Comité Local de Crédit et une autre délégation au niveau du siège. Dans certains cas, le recours à l'approbation du Conseil d'administration est requis. Le Département de Crédit et Risque doit s'assurer du respect des niveaux de délégation dans la prise de décision. La délégation de pouvoir est gouvernée par les variables suivantes :

- La notation interne de la contrepartie débitrice
- La durée de la facilité proposée
- Le montant de la transaction.

The Credit and Risk Department is, in coordination with the Group's Credit and Risk Department, responsible for the formulation of credit policies and procedures, the analysis of counterparty risk, the review / approval of commitments and the related reporting, the compliance with risk-related regulatory requirements, the management of contentious credits and for providing analytical support to the management of the Bank. In addition, it identifies the operational and market risks arising from the bank's activities and recommends to the relevant committees policies and procedures to put in place to manage exposures.

The bank has varying levels of delegation of power defined according to the variables mentioned below. These levels include a delegation at the Local Credit Committee level and another one at the headquarters' level. In some cases, it is required to obtain approval from the Board of Directors. The Credit and Risk Department must ensure compliance with the levels of delegation in decision making.

The delegation of power is governed by the following variables :

- The internal rating of the obligor
- The duration of the proposed facility
- The amount of the transaction

Gestion des Risques et Conformité | Risk Management and Compliance

2. Le risque de crédit

Le portefeuille de la banque ainsi que les engagements de crédit sont gérés en concordance avec la politique globale de la banque en matière de crédit, en déterminant des lignes directrices quantitatives et qualitatives et en mettant l'accent sur la nécessité d'éviter toute concentration de risques. La banque est gouvernée par une politique de crédit spécifique au pays mais en adéquation avec les directives du Groupe. Cette politique est adaptée au cadre réglementaire local et aux besoins du marché local en termes de produit et de secteur d'activité.

En 2017, la Banque a élaboré sa Déclaration relative à l'appétence au risque qui définit le type et le niveau globaux de risque que Bank ABC Tunisie est disposée à assumer dans le cadre de sa capacité à prendre des risques pour atteindre ses objectifs stratégiques. La Déclaration relative à l'appétence au risque de la Banque devra faire l'objet d'une révision annuelle en vue d'une actualisation au regard des nouvelles évolutions du marché, des opportunités, des défis ou des modifications apportées aux exigences réglementaires.

La politique de la banque préconise le maintien de méthodes de notation du risque précises et cohérentes, en recourant à diverses analyses financières combinées à des études de marché pour sauvegarder les notations du risque, qui sont le paramètre principal de la mesure du risque de crédit.

Les notations de crédit internes conviennent à toutes les catégories de clients et sont calculées conformément à la politique de crédit de la Banque. Ils sont soumis à des évaluations et à des examens réguliers. Chaque note de risque interne correspond à une note externe correspondante à des agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch Rating.

Risque de crédit Banque des Grandes Entreprises :

Une hiérarchie de délégations de pouvoir sur la base de notations de risque telles que celles générées par le système de notation interne - Moody's Risk Adviser -, régit les approbations de crédits en faveur des entreprises.

Les chargés d'affaires de la banque sont responsables de la gestion des opérations courantes de

chaque engagement de crédit et des revues périodiques de chaque client et des risques associés, dans un cadre défini par le département de Crédit et Risque. L'audit interne procède, cependant, à des revues de risque des actifs, afin de fournir un avis indépendant quant à la qualité de leur risque de crédit et par rapport au respect des politiques et procédures de crédit. Ces mesures prises dans leur globalité, constituent les principales lignes de défense contre des risques excessifs pour la banque. Afin de sensibiliser les employés au risque de crédit, la banque a mis en place un plan de formation avancé en étroite collaboration avec l'agence de notation internationale

2. Credit Risk

The Bank's portfolio and credit commitments are managed in line with the Bank ABC overall credit policy, by determining the quantitative and qualitative guidelines and focusing on the need to avoid any concentration of risks.

The Bank is governed by a credit policy that is country-specific, while being in line with the guidelines of the Group. This policy is adapted to the local regulatory framework, tailored to local market needs in terms of product and sector of activity.

In 2017, the Bank has reviewed its Risk Appetite Statement which defines the aggregate type and level of risk Bank ABC Tunisia is willing to assume within its risk capacity to achieve its strategic objectives. The Bank's Risk Appetite Statement is reviewed on an annual basis in order to update it to new market circumstances, opportunities, challenges or changes in regulatory requirements.

The bank has a policy that promotes the maintenance of accurate and consistent risk rating methodologies, by having recourse to a variety of financial analysis combined with market research to back-up risk ratings, which are the primary parameter for the measurement of credit risk.

Internal credit ratings are suitable for all customer categories and are derived in accordance with the Bank's credit policy. They are subject to evaluations and reviews on a regular basis. Each internal risk rating matches with a corresponding external rating of the rating agencies Standard & Poor's, Moody's and Fitch Rating.

Wholesale Banking- Credit Risk :

A hierarchy of delegations of powers and authorities based on risk ratings such as those generated by the internal rating system - Moody's Risk Adviser - governs credit approvals in favour of corporate businesses and financial institutions.

The bank's relationship managers are responsible for the management of current operations of each credit commitment and periodic reviews of each client and associated risks, within the framework established by the Credit and Risk Department.

Credit lines are granted with caution and the bank uses credit control and risk mitigation techniques. To evaluate the risk / benefit mix of each credit transaction, the bank uses the profitability ratio Risk-Adjusted Return on Capital (RAROC). This ratio is consolidated for each segment and a minimum threshold, defined by the Group, must be observed.

Retail Banking - Credit Risk :

Loans to individuals are managed within a framework that carefully considers the overall credit cycle. This framework is consistent with the best practices of the banking industry in Tunisia and meets regulatory requirements by

Moody's. Ce programme de formation est sponsorisé par la maison mère.

Les lignes de crédit sont accordées avec prudence et la banque a recours à des techniques de contrôle et d'atténuation du risque de crédit. Pour évaluer le mix risque/bénéfice de chaque opération de crédit, la banque utilise le ratio de rentabilité Risk-Adjusted Return on Capital (RAROC). Ce ratio est consolidé pour chaque segment et un seuil minimum, défini par le groupe, doit être respecté.

Risque de crédit Banque de Détail :

Les crédits aux particuliers sont gérés dans un cadre qui considère attentivement le cycle global du crédit. Ce cadre est en adéquation avec les bonnes pratiques de l'industrie bancaire et répond aux exigences réglementaires en documentant toutes les transactions. Un des objectifs clé de ce cadre est de protéger l'intégrité du portefeuille de crédit et d'assurer un équilibre entre risque et rentabilité tout en encourageant une croissance saine et innovante du portefeuille d'actifs. Les crédits aux particuliers sont accordés sous forme de produits approuvés à travers un processus solide gouverné par une politique de risque spécifique.

Toutefois, l'audit interne examine les risques liés aux actifs afin de fournir un avis indépendant sur la qualité de leur risque de crédit et sur le respect des politiques et procédures de crédit. Ces mesures prises ensemble constituent les principales lignes de défense contre les risques excessifs pour la Banque.

Les engagements de crédit ayant subi une détérioration significative sont supervisés d'une manière active par l'unité de recouvrement de la Banque.

Suivi des Ratios Réglementaires :

Afin de prémunir la Banque contre le risque de concentration, les politiques et les procédures incluent des contrôles spécifiques centrés sur les limites attribuées à un client individuel ou à un groupe de contreparties inter liées ainsi que sur l'importance de maintenir une diversification saine du portefeuille. Quand l'engagement avec une contrepartie ou de groupes de contreparties inter liées dépasse des niveaux spécifiques prédéfinis par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), la banque doit chercher à atténuer le risque excédentaire.

Garanties et Autres Collatéraux:

Le montant et le type de garantie dépendent de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Les garanties et collatéraux peuvent être constitués d'actifs physiques prenant la forme de biens immobiliers ou d'instruments financiers tels que des liquidités ou des titres financiers, des garanties bancaires (émises par des banques dont le risque est jugé acceptable par Bank ABC) ou des

documenting all transactions. One of the key objectives of this framework is protecting the integrity of the credit portfolio and ensuring a balance between risk and profitability while encouraging a healthy and innovative asset portfolio growth. Loans within the Retail Business are granted as products approved through a robust process governed by a specific risk policy.

The Internal Audit, however, reviews asset risks in order to provide an independent opinion about the quality of their credit risk and with respect to compliance with credit policies and procedures. These measures taken together make up the main lines of defence against excessive risk for the Bank.

Credit commitments having undergone a significant deterioration are supervised in an active way by the Bank's Recovery Unit.

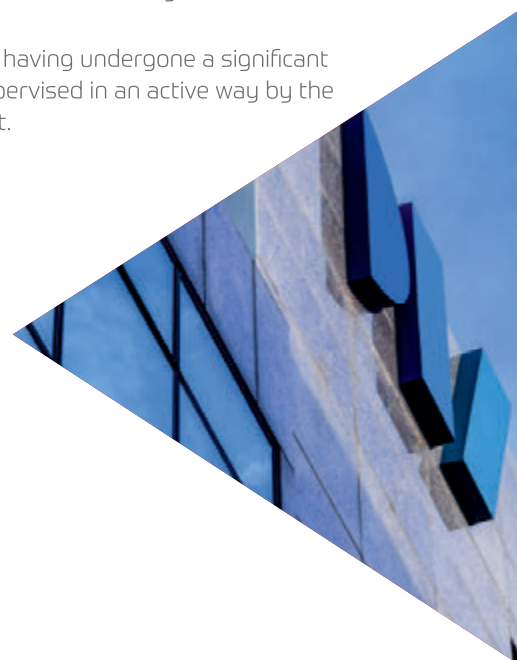
Regulatory Ratios Monitoring :

To guard the Bank against the risk of concentration, the policies and procedures include specific controls to focus on the limits allocated to an individual Client or Group of inter-related counterparties and the importance of maintaining a diversified portfolio. When a customer / debtor's liabilities exceed the specific level predefined by the Central Bank of Tunisia for liabilities with counterparty or Group of inter-related counterparties, the bank seeks to mitigate the risk in excess.

Guarantees and Other Collaterals:

The amount and type of collateral depends on the counterparty's credit risk's assessment.

The guarantees and collaterals include physical assets such as real property, or financial instruments such as cash or securities, bank guarantees (issued by banks whose risk is acceptable to Bank ABC) or personal/ corporate guarantees. The collateral is subject to the



Gestion des Risques et Conformité |

Risk Management and Compliance

garanties personnelles. La garantie est soumise à l'évaluation d'un expert indépendant désigné par la Banque, au moment de l'ouverture du crédit et à une réévaluation périodique lors de la revue annuelle du crédit ou des lignes de crédit.

Le département de crédit et risque maintient un monitoring permanent de la valeur de marché des garanties et demande, si nécessaire, une couverture additionnelle.

Gestion et Suivi des Engagements:

La division Administration de Crédit est responsable du suivi des engagements pour tout type de facilités de crédit. Elle est également tenue de déclarer les engagements pour tout type de facilités de crédit accordées à des particuliers ou à des entreprises au Comité de Risque mensuellement à la BCT. Les limites fixées en matière de risque de crédit sont révisées annuellement (généralement une année après la date de la dernière approbation).

Tout dépassement des limites instaurées requiert l'accord préalable des autorités d'approbation spécifiques définies dans la politique de crédit de la banque. Ces dépassements font l'objet d'un suivi hebdomadaire de la part de l'Administration de Crédit, en collaboration avec les unités de la Banque de Détail et des Grandes Entreprises.

La répartition des engagements de la banque par échéance contractuelle au 31 décembre 2017, est comme suit:

evaluation by an independent expert appointed by the Bank, both during the credit initiation for a new loan or a periodic revaluation upon the renewal / annual review of the credit lines.

The Credit and Risk Department maintains a permanent monitoring of the collateral's market value and if necessary requests additional coverage according to the contracts signed.

Management and Monitoring of Commitments:

The Credit Administration Division is responsible for monitoring commitments for all type of credit facilities. It is also responsible for reporting these commitments for all type of credit facilities granted to individuals or corporate businesses and financial institutions to the BRC and on a monthly basis to the CBT. The limits set for credit risk are reviewed annually (usually one year after the date of the last approval).

Any excesses over the established limits require the prior approval of specific decision-making authorities (Local Credit Committee, Group Credit Committee). These overruns are subject to weekly follow-up by the Credit Administration in cooperation with the Retail Banking and Corporate Banking Units.

The distribution of bank's commitments by contractual maturity as of December 31, 2017 is as follows:

Maturité / Maturity	%
< 1an / < 1 year	62%
1 à 3 ans / 1 to 3 years	25%
3 à 5 ans / 3 to 5 years	10%
> 5 ans / > 5 years	3%
Total	100%

3. Risque de marché

La banque a établi une politique de gestion du risque et les limites à travers lesquelles le risque de marché est mesuré, suivi et contrôlé par le département Crédit et Risque, sous la surveillance stratégique du Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO).

Le risque de marché est contrôlé à travers la mise en place de limites approuvées par le BRC. Ces limites reflètent la tolérance de la banque au risque dans un contexte spécifique de marché et par rapport à la stratégie des risques en place.

3. Market Risk

The bank has established a risk management policy and set the limits within which market risk is measured, monitored and controlled by the Credit and Risk Department with strategic oversight by the Asset-Liability Management Committee (ALCO).

Market risk is controlled by setting limits approved by the BRC. These limits are used within the parameters of the bank's risk appetite and market risk indicators are reported quarterly to the BRC while ensuring they remain within the bank's strategic risk objectives.

La revue de ces limites fixées en matière de risque de marché se fait annuellement. En cas de dépassement, le département Risque de Marché de la banque communique le dépassement au département Trésorerie de la banque et par la suite au comité ALCO pour ratification.

Les tests de résistance avec les scénarios de stress sont une méthode permettant de déterminer l'effet de divers scénarios de stress hypothétiques. La banque utilise des tests de résistance pour examiner les risques de changement spécifique des portefeuilles et leur impact potentiel sur le profil de maturité des actifs. Les résultats de ces tests de résistance sont analysés par la gestion des risques et présentés à ALCO pour évaluer la validité et la cohérence des hypothèses sous-jacentes et les conclusions de gestion des risques.

Les scénarios de stress sont présentés et approuvés périodiquement par le BRC.

4. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt résulte des expositions aux changements des niveaux, de la pente ainsi que la courbure de la courbe de taux, de la volatilité des taux d'intérêt, de la vitesse des remboursements anticipés et des marges de crédit. Pour se prémunir contre le risque de taux d'intérêt, la banque prête à des taux variables et rémunère également les déposants sur la base des taux variables.

5. Risque de liquidité

La banque maintient des actifs liquides à des niveaux prudents dans le but d'assurer la disponibilité rapide des fonds, afin de pouvoir remplir ses engagements, même dans des conditions défavorables. La banque surveille de près le ratio de couverture du prêt afin de se conformer pleinement aux critères de la BCT soit un taux de couverture minimum de 70% en 2017. Bank ABC Tunisie se prépare activement à renforcer ses liquidités à moyen terme et à respecter un ratio de liquidité de plus en plus strict selon des normes édictées par la BCT. De plus, la banque procède à des analyses de tests de stress plusieurs fois par an, afin de pouvoir anticiper les conséquences d'une perte soudaine d'une partie de ses dépôts.

6. Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes liées à une mauvaise adéquation des procédures internes, à une défaillance humaine ou des systèmes ou encore liées à des événements externes.

Notre exposition au risque opérationnel provient des erreurs dans des procédures routinières, ainsi que d'incidents extraordinaires, tels que des défaillances majeures de systèmes ou des problèmes juridiques et réglementaires.

Le risque opérationnel étant à la base de toutes les activités

The review of these market risk limits is done annually. In case of limit overrun the Bank's Market Risk Department communicates the overrun to the bank's Treasury Department and subsequently to the ALCO committee for ratification.

Stress testing is a method of determining the effect of various hypothetical stress scenarios. The bank uses stress testing to examine risks of specific change in portfolios, and its potential impact on the asset liability maturity profile. The results of these stress tests are analyzed by risk management and presented to ALCO to assess validity and consistency of the underlying assumptions and risk management conclusions.

The stress scenarios are presented and approved periodically by the BRC.

4. Interest Rate Risk

Interest rate risk results from exposures to changes in the level, slope and curvature of yield curves, the volatilities of interest rates, prepayment speeds and credit spreads. To prevent interest rate risk, the bank lends at variable rates and pays the depositors also on a variable rates basis.

5. Liquidity Risk

The Bank maintains liquid assets to prudent levels in order to ensure timely availability of funds so that it can meet its commitments, even under adverse conditions. The Bank closely monitors the Loan cover Ratio in order to be fully compliant with CBT minimum Loan Cover Ratio of 80% in 2017. The Bank is also working to actively strengthen its medium-term liquidity and to comply with an increasingly stringent liquidity ratio in accordance with standards prescribed by the CBT. In addition, the Bank stress testing analysis in order to anticipate the consequences resulting from the sudden loss of a part of the deposits.

6. Operational Risk

Operational risk is the risk of an adverse outcome resulting from inadequate or failed internal processes, people, and systems or from external events.

Our exposure to operational risk arises from routine processing errors, as well as extraordinary incidents, such as major systems failures or legal and regulatory matters. Since operational risk is underlying all the bank's activities, operational risk can never be fully eliminated. The bank, however, adopts a continuous process of identification, evaluation / quantification, monitoring and mitigation of the operational risks it is exposed to, through control

Gestion des Risques et Conformité |

Risk Management and Compliance

de la banque, le risque opérationnel ne peut jamais être totalement éliminé. La banque adopte toutefois un processus continu d'identification, d'évaluation / quantification, de suivi et d'atténuation des risques opérationnels auxquels elle est exposée, à travers des mesures de contrôle et de décisions prises en matière de risques (acceptation, transfert, refus, plan d'action). La banque cherche à rendre le risque opérationnel transparent dans toutes ses activités et, dans cette perspective, des processus sont en cours de développement afin de fournir des informations régulières sur la prise de décision opérationnelle aux parties concernées, telles que le comité des risques opérationnels de la banque, le comité des risques du Groupe et éventuellement, le comité de Conseil et d'administration. Les normes de contrôle qui font partie intégrante de l'environnement de travail mis en place pour la gestion du risque opérationnel reposent sur les principes de l'analyse du risque bancaire international et reflètent les mesures préventives appropriées. La gestion des risques opérationnels garantit que les normes de contrôle sont incluses dans les procédures opérationnelles internes et, via un exercice de contrôle et de suivi de la qualité et déclare l'établissement des normes au sein de la Banque.

7. Activité de la structure de La Conformité

Bank ABC dans sa politique de la lutte contre le crime financier et dans le but de se conformer à la réglementation locale en vigueur et des normes du Groupe a considérablement investi ces dernières années dans la mise en place de plusieurs mesures et solutions afin de renforcer sa capacité de conformité pour se mettre au diapason des réglementations et des défis externes.

En 2017, Bank ABC a renforcé les outils de conformité par la mise en place d'une solution automatique SIRON AML. Elle permet la prévention et la détection des activités illicites en utilisant des techniques d'analyses comportementales sophistiquées tel que le profilage adaptatif et les scénarios.

C'est aussi un système de recherche ciblé pour la détection et la prévention du blanchiment d'argent. Cette solution utilise une approche axée sur les risques pour contrôler les transactions suspectes : La solution applique aux données du client des analyses et des scénarios avancés, issus de l'ensemble des services et produits afin d'identifier automatiquement les comportements suspects.

Durant cette année, Bank ABC a mis en place aussi une plate-forme « Governance risk and Compliance System - GRC » qui contrôle les principaux risques financiers et les risques de réputation. Le système GRC offre des solutions parfaitement intégrées à partir d'une classification de risque commune avec un langage commun pour la Conformité, l'Audit et le Risque Opérationnel, ce qui permet d'identifier, de comprendre, de mesurer et de gérer avec plus d'efficacité les volets Conformité, Audit et Risque Opérationnel. Élément important de la lutte contre le crime financier, Bank ABC accorde la plus grande attention à mettre en œuvre une culture de conformité.

measures and decisions taken with respect to risks (acceptance, transfer, refusal, action plan).

The bank seeks to make operational risk transparent in all the bank's activities, and from this perspective processes are being developed to provide regular reporting of relevant operational decision-making information to concerned parties such as the Bank's Operational Risk Committee, the Group's Risk Committee and possibly the Board of Directors.

Control standards that are an integral part of the working environment set up for the operational risk management are based on the principles of international banking risk analysis and reflect appropriate preventive measures. The operational risk management ensures control standards are included within internal operating procedures and via quality control exercise monitors and reports the establishment of the standards within the Bank.

7. Compliance

As part of its policy to combat financial crime and for complying with the local regulations in force and the Group's standards, Bank ABC has in recent years considerably invested in the implementation of several measures and solutions for further strengthening its compliance capacity to keep pace with external regulations and challenges.

In 2017, Bank ABC enhanced the compliance tools by implementing an automatic SIRON AML solution. It allows the prevention and detection of illicit activities using sophisticated behavioral analysis techniques such as adaptive profiling and scenarios.

It is also a targeted search appliance for the detection and prevention of money laundering. This solution uses a risk-based approach to monitor suspicious transactions: The solution applies to customer data advanced analytics and scenarios from all services and products to automatically identify suspicious behavior.

During this year, Bank ABC also set up a Governance Risk and Compliance System (GRC) platform that monitors key financial and reputational risks. The GRC system provides perfectly integrated solutions from a common risk classification with a common language for Compliance, Audit and Operational Risk, thereby enabling a more effective identification, understanding, measurement and management of the Compliance, Audit and Operational Risk components.



Développement et Organisation | Development and Organization

Activité de la structure d'Audit Interne

L'Audit Interne au sein de Bank ABC en Tunisie est une activité indépendante et objective directement rattachée hiérarchiquement au Directeur Général et fonctionnellement au Comité d'Audit de Bank ABC en Tunisie (Comité émanant du Conseil d'Administration).

En tant que troisième ligne de défense, la Direction de l'Audit Interne a mené durant l'exercice 2017 :

- 3 missions d'audit au niveau des agences ;
- 3 missions d'audit au niveau des structures centrales ;
- 1 mission spéciale pour le compte de la Direction Générale et du Comité d'Audit ;
- 16 missions d'inventaires inopinés au niveau des agences.

Par ailleurs, la Direction de l'Audit a participé à deux missions thématiques transversaux (Manual Fees Collection ; Group IT & IS Audit) qui ont couvert toutes les unités du Groupe Bank ABC.

A travers ces missions, la fonction de l'Audit Interne a pu donner à la Direction Générale et au Comité d'Audit de Bank ABC une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise des opérations en apportant des recommandations pour les améliorer et ainsi contribuer à la création de valeur ajoutée.

La Direction de l'Audit Interne a mis en œuvre toutes les diligences requises par la réglementation Tunisienne en vigueur, les normes internationales de l'Institut des Auditeurs Internes (IIA) ainsi que les recommandations du Comité Bâle sur le Contrôle Interne.

L'équipe d'Audit Interne est composée de personnes ayant l'expérience et la compétence requise nécessaire au bon déroulement des travaux. Cette équipe intègre et soutient les principes d'intégrité, d'objectivité et de confidentialité énoncés par le code déontologique de l'Institut des Auditeurs Internes.

Sécurité de l'information

Consciente des enjeux et risques liés à la sécurité de l'information, Bank ABC a poursuivi durant l'année 2017 l'implémentation de son programme stratégique de sécurité de l'information. Cette année a été marquée par le renforcement des contrôles techniques pour contrer les risques liés à la cyber-sécurité et pour se conformer aux nouvelles exigences notamment le SWIFT Customer Security Programme. La Banque a aussi travaillé pour accroître la maturité des processus existant liés à la sécurité de l'information.

The Internal Audit's activity

Internal Audit is within Bank ABC in Tunisia an independent and objective activity reporting directly to the General Manager and on a functional level to the Audit Committee of Bank ABC in Tunisia (Committee emerging from the Board of Directors).

As third line of defence, the Internal Audit Department conducted the following missions during the financial year 2017 :

- 3 audit missions in the branches;
- 3 audit missions at central structures' level;
- 1 special mission on behalf of the General Management and the Audit Committee;
- 16 surprise inventory checks' missions in the branches.

In addition, the Internal Audit Department participated in two cross-cutting thematic missions (Manual Fees Collection ; Group IT & IS Audit) that covered all Bank ABC Group units.

Through these missions, the internal audit function was able to provide Senior Management and the Audit Committee of Bank ABC with reasonable assurance as to the level of control over the operations by providing recommendations designed to improve them and thereby contributing to the creation of added value.

The Internal Audit Department has implemented all due diligence required by the Tunisian regulations in force, the International Standards of the Institute of Internal Auditors (IIA) and the recommendations of the Basel Committee on Banking Supervision.

Internal Audit team's members have the required experience and expertise necessary for the proper conduct of the work. This team adopts and supports the principles of integrity, objectivity and confidentiality set out in the Code of Ethics of the Institute of Internal Auditors.

Information Security

Conscious of the issues and risks related to information security, Bank ABC continued during the year 2017, the implementation of its strategic information security program. This year was marked by the reinforcement of technical controls to counter the risks related to cyber security and to comply with the new requirements including the SWIFT Customer Security Programme. The Bank has also worked to increase the maturity of existing information security processes.

La Banque de Détail

En 2017, la Banque de Détail a continué l'expansion de son réseau avec l'ouverture d'une nouvelle agence implantée à Msaken, portant le total des points de vente à 16.

L'année 2017 a été marquée par une progression rassurante du nombre de clients qui passe de 10 073 clients à 12 202 clients, soit une évolution de 21 %, ainsi que le nombre de comptes qui passe de 14 769 comptes à 18 360 comptes, soit une évolution de 24 %.

Les masses bilanciellles ont aussi enregistré des augmentations satisfaisantes, avec :

- Plus 23 % au niveau des ressources globales qui passent de 187 280 KDT à 231 207 KDT ;
- Plus 31 % au niveau de l'épargne qui passe de 19 506 KDT à 25 628 KDT;
- Plus 32 % au niveau des crédits productifs qui passent de 74 518 KDT à 98 106 KDT.

Les revenus de la Banque de Détail ont, quant à eux, progressé d'une manière significative, passant de 5709 KDT à 8160 KDT, soit une progression de 43 %.

Ces résultats ont été obtenus grâce essentiellement à une optimisation organisationnelle, une refonte des produits existants, le lancement de 2 nouveaux produits (Epargne Enfants et Crédit Auto), l'animation de 3 campagnes commerciales dont une avec une campagne média et un jeu promotionnel.

Les objectifs de la Banque de Détail pour 2018 sont ambitieux ; ils permettront à Bank ABC de se développer davantage sur les marchés des Particuliers, des Professionnels et des Petites Entreprises.

La Banque des Entreprises :

Dans le cadre de la stratégie de développement triennale de la Banque 2018-2020, l'année 2017 a été marquée par le lancement, au cours du 2^{ème} Semestre, de la Direction Wholesale Banking (WB) couvrant le périmètre des Entreprises & Institutionnels et celui des Institutions Financières.

En alignement avec la stratégie WB du groupe impliquant une réorientation du business model, le lancement de l'activité WB en Tunisie a été accompagné par une réorganisation commerciale et la définition d'un plan d'actions axé pour l'essentiel autour :

- D'une segmentation de la clientèle WB conjuguée à une adéquation de la force de vente en charge de chaque segment.
- De l'identification des marchés cibles à développer pour une augmentation de notre part de marché au travers d'une offre Produits - Métiers Spécialisés - et Géographie.
- De la définition d'une stratégie Transaction Banking axée sur l'innovation et le digital pour le développement du Trade finance et le Cash Management.
- L'efficacité des processus au profit d'une optimisation des coûts, la réduction du Time to Market.

Retail Banking

In 2017, Retail Banking continued to expand its network with the opening of a new agency in Msaken, bringing the total number of ABC Bank branches to 16.

The year 2017 was marked by a reassuring increase in the number of customers from 10 073 clients to 12 202 clients, marking an evolution of 21%, as well as the number of accounts that went from 14 769 accounts to 18 360 accounts, an evolution of 24%.

The balance sheets also recorded satisfactory increases, with:

- Over 23% in overall resources, from KDT 187 280 to KDT 231 207;
- Plus 31% in savings from 19 506 KTD to 25 628 KTD;
- Over 32% in productive loans, which rose from 74 518 KTD to 98 106 KTD.

Revenues from Retail Banking, meanwhile, increased significantly from 5709 KTD to 8160 KDT, an increase of 43%.

These results were obtained thanks mainly to an organizational optimization, a redesign of existing products, the launch of 2 new products (Children Savings and Auto loan), the launch of 3 commercial campaigns including one with a media campaign and a promotional game.

The objectives of the Retail Banking for 2018 are ambitious; they will enable Bank ABC to develop further in the individual, professional and small business markets.

Wholesale Banking :

As part of the Bank's three-year development strategy for 2018-2020, 2017 was marked by the launching of the Wholesale Banking (WB) Division covering the scope of Corporate & Institutional and Financial Institutions.

In line with the group's WB strategy involving a reorientation of the business model, the launch of the WB activity in Tunisia involved a commercial reorganization and the definition of an action plan focused on targets and enablers, and mainly axed around :

- A new segmentation of the WB customer base combined with an adequacy of the sales force in charge of each segment,
- The identification of the target markets for an increase in our market share through our 3 legs strategy,
- The definition of a Transaction Banking strategy focused on innovation and digital to enhance our Trade Finance and Cash Management capabilities,
- The efficiency of processes for costs optimization and Time to Market agility.

Développement et Organisation | Development and Organization

La mise en application de cette réorientation commerciale en phase avec la stratégie One Bank du groupe Bank ABC, vise à doubler la base de la clientèle active à horizon 2020 et à ancrer la stratégie de cross selling tant en interne au niveau de la Banque qu'avec les différentes expertises métier et filiales du groupe.

Cette nouvelle stratégie commerciale implique la revue de notre modèle opérationnel, et des évolutions structurantes accompagnant le développement digital de notre banque.

Dans ce contexte de réflexion stratégique, conjugué à :

- Un environnement de marché national difficile marqué par une croissance faible (1,9%), quoique en amélioration par rapport à 2016 (1%),
- Un environnement concurrentiel exacerbé sur nos marchés cibles particulièrement au niveau des rémunérations des dépôts et des marges sur crédits.

L'activité WB s'est traduite par une progression de la plupart des indicateurs de performance, avec notamment :

- Le recrutement de 57 nouvelles relations et l'augmentation de notre part de marché sur les clients existants faisant partie de nos marchés cibles sélectionnés.
- La croissance du portefeuille Crédit à 145 MUSD ou +17% compte non tenu de la dévaluation du TND vs USD,
- La croissance des Engagements par signature à 232 MUSD vs 115MUSD à fin 2016.
- Les dépôts de 92MUSD ont enregistré une baisse de 13%
- Le TOI du WB de 7,7 MUSD, aura enregistré une hausse de 2,6%.

Capital Humain

Développement des employés (ON & OFF Consolidé)

En 2017, le nombre d'employés travaillant en Equivalent Temps plein (ETP) à Bank ABC est passé à 186 Vs 171 en 2016. L'effectif a augmenté de 9%.

Personnel permanent Vs personnel contractuel

L'évolution du personnel permanent par rapport au personnel contractuel au cours des deux dernières années est présentée comme suit:

The implementation of this commercial reorientation, in line with the One Bank Group WB strategy, aims to double our active client base by 2020 and to anchor the cross-selling strategy within the bank and also group expertise and geographies.

This new commercial strategy involves the review of our operating model, and structuring changes accompanying the digital development of our bank.

Even though this context of strategy rethinking, occurred while :

- The market environment was difficult and marked by weak growth (1.9%), although improving compared to 2016 (1%),
- An exacerbated competitive bank environment particularly towards our target markets, in terms of deposit payments and credit spreads,

The Wholesale Banking business led to an increase in most performance indicators, including :

- Onboarding 57 new relationships and increasing our market share with existing customers segmented among our strategic target .
- Growth of the credit portfolio at USD 145 million or + 17%, excluding the devaluation of TND vs. USD,
- Growth of Off Balance Sheet outstanding at 232 MUSD vs 115MUSD as of end of 2016.
- 92MUSD deposits decreased by 13%, linked to the high level of competition.
- The WB TOI of 7.7MUSD , recorded an increase of 2.6% compared to 2016.

Human Capital

Employees Development (ON & OFF Consolidated)

In 2017, the number of staff employed on a full-time equivalent (FTE) basis in Bank ABC increased to 186 (171/2016). The number of staff increased by 9%.

Permanent Staff vs. Contractual Staff

The evolution of permanent staff versus contractual staff during the last two years is presented as follows:

Designation	2016	2017	Evolution / Growth
Personnel Permanent / Permanent Staff (CDI)	134	154	15%
Personnel Contractuel / Contractual Staff (CDD/SIVP)	37	32	-14%
Total	171	186	9%

Répartition

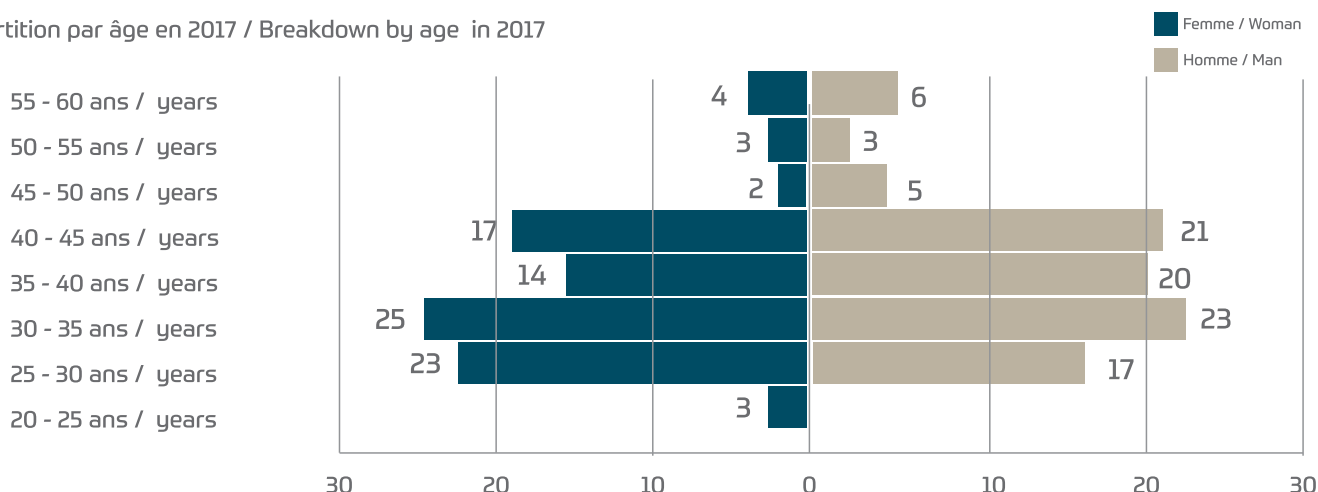
L'évolution du personnel au cours des deux dernières années est la suivante:

Breakdown by gender

The evolution of staff by gender over the two last years is presented as follows:

Designation	2016	2017
Homme / Male	89	95
Femme / Female	82	91
Total	171	186

Répartition par âge en 2017 / Breakdown by age in 2017



Carrière & Mobilité interne: une approche équilibrée pour l'acquisition de talents

Dans le contexte du repositionnement stratégique et les défis à venir, Bank ABC a adopté une approche équilibrée en matière d'acquisition de talents qui s'appuie à la fois sur les compétences et l'expérience des collaborateurs au sein de l'organisation, tout en apportant les capacités nécessaires qui permettront à la banque de se positionner de manière à assurer une performance durable à long terme. En 2017, la banque a continué de renforcer ses activités internes de mobilité professionnelle afin de favoriser le développement professionnel et la rétention des employés. Un accent particulier sera mis en place sur la facilitation de la mobilité interne, ce qui permettra également aux collaborateurs de développer et d'élargir leurs compétences et de poursuivre diverses carrières. En 2017, le taux de mobilité interne est passé de 10% en 2016 à 13% en 2017. En effet, en 2017, 25 employés ont changé de poste en interne contre seulement 17 employés en 2016, soit un taux d'évolution de 47%.

Internal career mobility a balanced approach to talent acquisition

Against the backdrop of strategic repositioning and the challenges ahead, Bank ABC has adopted a balanced approach to talent acquisition. It relies both on leveraging the skills and experience already available within the organization, while bringing in the necessary capabilities that will help position the Bank for long-term sustainable performance.

In 2017, the Bank continued to strengthen its internal career mobility activities to drive greater career development and retention of employees.

A particular focus will be placed on facilitating cross-divisional moves, which also allows employees to develop and expand their skills and pursue diverse careers.

In 2017, the rate of internal career mobility increased from 10% in 2016 to 13% in 2017. In fact, during 2017, 25 employees changed job internally against only 17 employees in 2016 i.e. an evolution rate of 47%

Développement et Organisation | Development and Organization

Journée nationale de l'emploi @IACE

Bank ABC Tunisie a la 1ère édition de la Journée nationale de l'emploi qui s'est déroulée le 20 septembre 2017. L'événement a été organisé en partenariat entre «L'institut Arabe des Chefs d'entreprises» (IACE), Toumouh Job Centers, la GlZ et tous les acteurs actifs dans l'emploi en Tunisie.

Notre participation à cet événement visait à promouvoir la marque Bank ABC Tunisie en tant que société active en matière de recrutement et en forte expansion et à identifier les meilleurs profils et compétences sur le marché local.

Formation en leadership

Pour aider tous les cadres à s'épanouir dans leurs rôles, la Bank ABC a proposé le programme «le curriculum de manager», avec une version de base s'adressant aux nouveaux managers et les cadres supérieurs occupant des postes de responsabilité et de manager au sein de la banque. En 2017, environ 15 directeurs ont suivi la version de base. Le programme s'articule autour de trois domaines clés: diriger les personnes, diriger les affaires et façonner la culture.

De même, la Direction des Ressources Humaines prévoit de continuer à renforcer leurs capacités en matière de leadership dans l'ensemble de l'organisation, avec le lancement en 2018, d'un certain nombre de «programmes d'accélération» destinés aux collaborateurs susceptibles de devenir de futurs dirigeants, et ce, en les préparant à la prochaine étape de leur développement et en s'assurant qu'ils acquièrent les compétences et l'expérience appropriées pour accélérer leur carrière.

National Day of Employment @IACE

Bank ABC Tunisia was part of the 1st edition of the National Day of Employment which took place on September 20th, 2017. The event was organized in partnership between the “Instauring an Advocacy Champion for Economy” (IACE), Toumouh Job Centers, the GlZ and all actors working on employment in Tunisia.

Our Participation to this event aimed to promote Bank ABC Tunisia brand as an active recruiting company with a strong expansion and to identify the best profiles and competencies in the local market.

Leadership Training

To help all managers settle into and grow within their roles, Bank ABC offered a “manager curriculum” program, with a core version addressing new managers up to senior managers level who are taking on people-management responsibilities at the Bank for the first time

In 2017, around 15 manager attended the core version, the program is built around three key areas: leading people, driving business and shaping culture.

Furthermore, HR expects to continue expanding its work to build strong leadership capabilities across the organization with the launch in 2018 of a number of “Acceleration Programs” for individuals who have the potential to be future leaders, preparing them for the next stage of their development and ensuring they gather the right skills and experience to accelerate their careers.

Etats Financiers Financial Statements

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

STATUTORY AUDITORS' GENERAL REPORT

1. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint de l'Arab Banking Corporation Tunisie, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2017, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 75 292, un résultat bénéficiaire de l'exercice après modifications comptables de 201 KDT ainsi qu'une trésorerie positive de fin de période de 115 046 KDT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note 4.30 des états financiers sur le fait que la banque est défenderesse dans un procès l'opposant à l'une de ses anciennes relations qui se voit réclamer le paiement de dédommagements portant sur des montants significatifs.

L'affaire est déboutée en deuxième appel au profit de la banque et son issue finale ne peut être estimée d'une façon définitive. A cet effet, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de cette action en justice n'a été constituée dans les états financiers.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier

1. Report on the Audit of the Financial Statements

Opinion

We have audited the accompanying financial statements of Arab Banking Corporation Tunisie which comprise the balance sheet as at December 31st, 2017, the income statement, the off balance sheet commitment statement and the statement of cash flows, for the year then ended, a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Arab Banking Corporation Tunisie as at December 31st, 2017 and of the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with accounting principles generally accepted in Tunisia.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs).

Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements sections of our report. We are independent of the Bank in accordance with the requirements of the IESBA Code of Ethics for Professional Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Emphasis of matter

We draw attention to note 4.30 to the financial statements relating to the Tunisian Court claim of a client which the bank is presently contesting. At the date of this report, it is not possible to anticipate the outcome of this contingent claim.

Our opinion is not modified in respect of this matter.

Other Information in the Annual Report

The Board of Directors is responsible for the other information in the annual report. The other information comprises all information included in the annual report, but does not include the stand-alone financial statements of the Bank and our auditor's report thereon.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information in the annual report and we do not express any form of conclusion thereon.

In application of the provisions of Article 266 of the Commercial Companies Code, our responsibility is to read the other information in the annual report and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact.

We have nothing to report in this regard.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

STATUTORY AUDITORS' GENERAL REPORT

l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Responsibilities of the Management and Those Charged With Governance for the Financial Statements

The Board of Directors is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with accounting principles generally accepted in Tunisia, and for such internal control as the Board of Directors determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, the Board of Directors is responsible for assessing the Bank's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless the Board of Directors either intends to liquidate the Bank or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Bank's financial process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error; and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit, we also :

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the management.
- Conclude on the appropriateness of the Board of Directors' use of the going concern basis of accounting and based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Bank's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Bank to cease to continue as a going concern.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

STATUTORY AUDITORS' GENERAL REPORT

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaire

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaire en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la banque.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

2. Report on other legal and regulatory requirements

As part of our statutory audit mission, we have also carried out specific verifications provided for by the standards published by the Order of Chartered Accountants of Tunisia and by the regulatory texts.

Effectiveness of the internal control procedures

In application of the provisions of Article 3 (new) of the law 94-117 of 14 November 1994, as amended by law 2005-96 of 18 October 2005, we carried out a general assessment on the effectiveness of the Bank's internal control system. In this regard, we recall that the responsibility for the design and implementation of an internal control system as well as the periodic monitoring of its effectiveness and efficiency lies with management and the Board of Directors. Based on our review, we have not identified any significant deficiencies in the internal control.

Based on our review, we have not identified any significant deficiencies in the internal control.

Compliance of the management of the accounts of securities issued by the bank with regulations in effect

In application of the provisions of Article 19 of Decree No. 2001-2728 of November 20, 2001, we conducted checks on the compliance of the management of the accounts of securities

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES STATUTORY AUDITORS' GENERAL REPORT

mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

issued by the bank with regulations in effect

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

The responsibility for ensuring compliance with the requirements of the applicable regulations lies with the direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Based on the audit procedures that we considered necessary to implement, we did not detected irregularity related to the conformity of the bank with the regulations in effect.

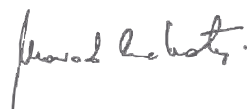
Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Sonia KETARI LOUZIR



Tunis, 12 Mars/ March 2018

Les Commissaires aux Comptes
The Legal Independent Auditors

Cabinet Mourad Guellaty
Mourad GUELLATY



BILAN Exercice clos le 31 décembre 2017 (unité : en milliers de dinars)**BALANCE SHEET** As of December 31st, 2017 (Expressed in thousands of Tunisian dinars)

	Note	2017	2016
ACTIF/ASSETS			
Caisse et Avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT / Cash, balances at Central Bank, Post office Accounts and Tunisian General Treasury	4.1	16 237	13 718
Créances sur les Etablissements Bancaires et Financiers / Banks and Financial Institutions Balances	4.2	287 661	258 472
Créances sur la Clientèle / Loans and Advances to Customers	4.3	235 912	159 820
Portefeuille-titre commercial / Investment Securities	4.4	53 674	61 784
Portefeuille d'Investissement / Investment Securities	4.5	52	52
Valeurs Immobilisées / Fixed Assets	4.6	6 656	4 096
Autres Actifs / Other Assets	4.7	11 300	10 445
TOTAL PASSIF / TOTAL ASSETS		611 492	508 387
PASSIF / LIABILITIES			
Banque Centrale de Tunisie, CCP / Central Bank of Tunisia, Giro Accounts	4.8	53 034	45 027
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers / Banks and Financial Institutions Deposits	4.9	94 036	43 645
Dépôts et Avoirs de la Clientèle / Customers' Deposits	4.10	370 751	326 869
Autres Passifs / Other Liabilities	4.11	18 379	17 755
TOTAL PASSIF / TOTAL LIABILITIES		536 200	433 296
CAPITAUX PROPRES / SHAREHOLDERS' FUNDS			
Capital / Capital		68 000	68 000
Réserves / Reserves		917	592
Résultats reportés / Profit (loss) carried forward		6 174	3 401
Résultat de l'Exercice / Net Income (loss) for the year		201	3 098
TOTAL CAPITAUX PROPRES / TOTAL SHAREHOLDERS' EQUITY	4.12	75 292	75 091
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES / TOTAL LIABILITIES & SHAREHOLDERS' EQUITY		611 492	508 387
(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note 3.6)			

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN Exercice clos le 31 décembre 2017 (unité : en milliers de dinars)
OFF BALANCE SHEET COMMITMENTS STATEMENT As of December 31th, 2017
 (Expressed in thousands of Tunisian dinars)

	Note	2017	2016
PASSIFS EVENTUELS / CONTINGENT LIABILITIES			
Cautions, avals et autres garanties données / Guarantees	4.13	1 998	468
Crédits documentaires / Letters of Credit		13 755	8 853
TOTAL PASSIF EVENTUELS / TOTAL CONTINGENT LIABILITIES		15 753	9 321
ENGAGEMENTS DONNES / COMMITMENTS GRANTED			
Engagements de financement en faveur de la Clientèle /			
Financing commitments to customers	4.14	32 575	34 331
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES / TOTAL COMMITMENTS GRANTED		32 575	34 331
ENGAGEMENTS REÇUS / COMMITMENTS RECEIVED			
Garanties reçues / Guarantees received		163 494	135 417
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS / TOTAL GUARANTEES RECEIVED	4.15	163 494	135 417

ETAT DE RESULTAT Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2017 (en milliers de dinars)

PROFITS AND LOSSES STATEMENT as of December 31st, 2017 (expressed in thousands of Tunisian dinars)

	Note	2017	2016
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE / OPERATING INCOME			
Intérêts et revenus assimilés / Interest receivables and similar income	4.17	20 305	15 538
Commissions (en produits) / Commission income	4.18	5 804	4 721
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières / Gains (less losses) arising from trading securities	4.19	5 671	4 060
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE / TOTAL OPERATING INCOME		31 780	24 319
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE / OPERATING EXPENSES			
Intérêts encourus et charges assimilées / Interest payable and similar charges	4.20	(10 388)	(6 224)
Commissions encourues / Commission expenses	4.21	(891)	(712)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE / TOTAL OPERATING EXPENSES		(11 279)	(6 936)
PRODUIT NET BANCAIRE/NET BANKING INCOME		20 501	17 383
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif / Provisions and adjustments for doubtful loans, contingent liabilities, commitments and liabilities	4.21	43	1 324
Autres produits d'exploitation / Other operating income		344	300
Frais de personnel / Staff costs	4.23	(10 439)	(8 556)
Charges générales d'exploitation / General administrative expenses	4.24	(5 872)	(4 962)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations / Depreciation and amortisation		(1 095)	(773)
RESULTAT D'EXPLOITATION / OPERATING INCOME (LOSS)		3 483	4 715
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires / Balance of gains \ loss from other ordinary activities	4.25	19	204
Impôts sur les sociétés / Income Tax		(1 082)	(1 522)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES / INCOME (LOSS) ON ORDINARY ACTIVITIES		2 420	3 398
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires / Balance of gains \ loss from other extraordinary activities	4.26	(2 218)	(300)
RESULTAT NET DE LA PERIODE / NET INCOME		201	3 098
RESULTAT PAR ACTION (TND) / BASIC EARNING PER SHARE (in TND)	4.27	0,030	0,456

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE Exercice clos le 31 décembre 2017 (unité : en milliers de dinars)
CASH-FLOW STATEMENT As of December 31th, 2017 (Expressed in thousands of Tunisian dinars)

	Note	2017	2016
ACTIVITES D'EXPLOITATION / OPERATING ACTIVITIES			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) / Operating revenues received		30 774	22 807
Charges d'exploitation bancaire décaissées / Operating Charges paid out		(10 258)	(6 175)
Prêts et avances \ Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle / Loans and advances \ Reimbursement of loans and advances granted to customers		(32 009)	(27 651)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle / Deposits \ Drawings from customers		42 422	32 506
Titres de placements / Placement Securities		8 000	(40 000)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers / Amounts paid to employees and other creditors		(11 068)	(8 355)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation / Other cash flows from operating activities		(7 462)	869
Impôts sur les sociétés payés / Income Tax paid		(2 055)	(26)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		18 343	(26 025)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT / NET CASH FLOW FROM FINANCING ACTIVITIES			
Acquisitions \ cessions d'immobilisations (*)		(3 661)	(1 787)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(3 661)	(1 787)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT / NET CASH OUTFLOW FROM INVESTING ACTIVITIES			
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT / NET CASH FLOW FROM FINANCING ACTIVITIES		-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'Exercice / Net increase in cash and cash equivalents during the year		14 682	27 813
Liquidités et équivalents en début d'Exercice / Cash and cash equivalents at the beginning of the year		100 364	128 177
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITÉ EN FIN D'EXERCICE / CASH AND CASH EQUIVALENTS AT YEAR END	4.28	115 046	100 364

1. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les Etats Financiers de l'Arab Banking Corporation-Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des Entreprises et aux dispositions prévues par l'Arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

2. EXERCICE COMPTABLE

L'Exercice comptable commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les Etats Financiers de Bank ABC sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

3.1 Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les lettres de crédit et de garantie sont portées en hors bilan à mesure qu'elles sont contractées et sont transférées au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour le montant du décaissement.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en Résultat de l'exercice pour leurs montants rattachés audit exercice.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "Actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "Actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "Actifs compromis" (classe B4), au sens de la Circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la Clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en Résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "Actifs courants" (classe A) parmi les "Actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la Circulaire BCT n°91-24, sont portés en Résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les agios sur les comptes courants gelés sont réservés et présentés en fin d'exercice en déduction des comptes courants débiteurs.

1. BASIS OF PREPARATION OF FINANCIAL STATEMENTS

The financial statements of ABC Tunisia as of December 31st 2017 are prepared in accordance with the law N° 96-112 dated December 30th, 1996 prescribing the Tunisian accounting framework and accounting standards and the Finance decree dated March 25th 1999 related to the accounting standards for banks.

2. FINANCIAL PERIOD

The financial year is from January 1st to December 31st of the same year.

3. ACCOUNTING POLICIES

The Financial Statements have been prepared on a historical cost basis. Significant accounting policies are detailed as follows:

3.1 Loans and related revenues

Off balance sheet commitments

Commitments (Letter of credit, letter of guarantee and loans) are recorded within the off balance sheet items when corresponding contracts are signed. Loans are booked for the amount of disbursement in the balance sheet when the funds are released.

Loans to Customer

Disbursed loans are disclosed in the balance sheet at their nominal value less any interest received in advance, suspended interests and commissions and impairment loss provision.

Revenue recognition / Interest and commission income

Interest on loans and commissions are recognized as revenues of the financial period closed at December 31st 2017 for the amounts occurred during the period then ended.

Interests on discounted loans are booked as interests received in advance. They are recognized as revenues on a straight line basis.

Interests on loans classified as "Satisfactory assets" (class A) or as "Special mention assets" (class B1), according to the CBT circular N° 91-24 dated December 17th, 1991, are recognized when income.

Unpaid accrued interest on loans classified as "Substandard assets" (class B2) or "Doubtful assets" (class B3) or "Loss/Write off assets" (class B4), according to the CBT circular N° 91-24, are recorded as "Suspended interests" and deducted from the "Loans and advances to customers" item. These interests are recognized in the P&L when actually collected.

Interests on frozen accounts are recorded as suspended interests and deducted from loans and advances to customers item.

Provisions sur engagements

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la Circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la Circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

A Actifs courants	0%
B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2 Actifs incertains	20%
B3 Actifs préoccupants	50%
B4 Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties de Banques et Assurances.

Provisions additionnelles

Conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 30 décembre 2013 la banque a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Provision collective

Pour le calcul de la provision collective en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, la banque a appliqué l'approche prévue au niveau de l'annexe 3 de la circulaire BCT 91-24 prévoyant la méthodologie de calcul des provisions collectives.

3.2 - Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en Résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des Exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'Exercice et sont portées au bilan de la Banque en compte de régularisation.

Fonds de garantie des dépôts

Pour le calcul de la cotisation annuelle au fonds de garantie des dépôts, la banque a appliqué les dispositions de l'article 17 du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, qui a fixé la cotisation annuelle de chaque banque adhérente à 0,3% de l'encours de ses dépôts à la fin de l'exercice comptable précédent.

Loans Impairment

An assessment of the loan portfolio granted by the bank is made at the year-end in order to estimate loan loss provision.

This assessment is carried out according to the CBT prudential guidelines (circular N° 91-24 dated on December 17, 1991), which defines risk categories and related minimum provision rates as follows :

A Satisfactory	0%
B1 Special mention	0%
B2 Substandard	20%
B3 Doubtful	50%
B4 Loss/write off	100%

The provision rates are applied on the customers' exposure of which are deduced the following items :

- Reserved interests
- Financial guarantees
- Real estate guarantees
- Government guarantees
- Banks and insurance companies guarantees

Provisions on doubtful loans (class B4)

In compliance with CBT circular n° 2013-21 dated December 30, 2013, the bank has booked additional provisions on "loss/write off" loans (class B4) in addition to provisions booked with reference to the abovementioned rules as follows :

- Up to 40% of the net exposure if the journey in the class is between 3 to 5 years
- Up to 70% of the net exposure if the journey in the class is between 6 to 7 years
- Up to 100% of the net exposure if the journey in the class is greater or equal 8 years

Collective Impairment

As required by CBT rules, the bank booked provisions on performing loans (loans classified as "Satisfactory assets" (class A) or "Special mention assets" (class B1), according to the CBT circular N° 91-24 dated December 17th, 1991). The calculation was performed using the rules detailed in the appendix 3 of the CBT circular 91-24.

3.2 - Interests and similar expenses

Interest expenses

Interest expenses are recognized as charges of the period when incurred. However, interests paid in advance are not taken into account among the period expenses and they are disclosed as other assets in the balance sheet.

Deposit guarantee funds

The bank applies the provisions laid down by the article 17 of Decree n° 2017-268 which set the annual subscription fee for each participating bank at 0.3% of its outstanding deposits at the end of the previous accounting year.

3.3 - Conversion des opérations en monnaie étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'Exercice. Les différences de change sont comptabilisées en Résultat de l'Exercice.

Pour la couverture contre le risque de change, la banque a recours lorsqu'elle se trouve exposée à ce risques aux moyens usuels de couverture (SWAP de change, Contrats de change à terme...)

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence. A l'exception des éléments non monétaires et des engagements de change à terme à des fins spéculatives, cette conversion est faite sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date d'arrêté.

3.4 - Les valeurs immobiliers et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

Matériel de transport	20%
Mobilier et Matériel de bureau	10% et 20%
Matériel informatique	33%
Logiciels informatiques	20% et 33%
Agencement, Aménagement et Installations	10%
Constructions	3%

3.5. Comptabilisation et évaluation des titres

Comptabilisation des titres

Titres de transaction

Les titres de transaction se distinguent par les deux critères suivants:

- Leur courte durée de détention ;
- Leur liquidité.

Pour être classés parmi les titres de transaction, la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois.

Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

Les titres de placement sont ceux qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement.

Titres d'investissement

Pour pouvoir classer des valeurs en titres d'investissement, la banque doit avoir l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

3.3 - Foreign currency transaction

Balance sheet and off balance sheet items are translated on the basis of the exchange rate at the end of the period.

Potential loss or gain is included within the charges/income of the same period.

3.4 - Fixed Assets

Fixed assets are booked at their cost nondeductible taxes. They are depreciated with a straight line method using the following depreciation rates.

They are depreciated with a straight line method according to the following depreciation rates :

Vehicles	20%
Office equipment and furniture	10% et 20%
Computer equipment	33%
IT software	20% & 33%
General equipment	10%
Building	3%

3.5. Accounting and valuation of securities

Accounting for securities

Transaction securities

Acquired securities are classified as follows:

- Trading securities: are those securities acquired with the purpose of selling in the near term (less than 3 months) and quoted in an active market
- Investment securities: are those securities which the bank has the intention and the ability to hold to maturity
- Marketable securities: are securities that could not be classified either trading nor investment securities.

At the year end, securities are measured at fair value; positive change in fair value is not recognized and negative change is recognized as allowance provision.

Evaluation en date d'arrêté

Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

Titres de placement

A chaque arrêté comptable, les titres de placement font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Règles de constatation des revenus

Les dividendes des titres à revenu variable sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.

Les intérêts des titres à revenus fixe sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

La comptabilisation des revenus des titres à revenu fixe dans le cas où l'acquisition est faite avec une prime ou une décote et / ou lorsqu'il y a une différence entre le taux nominal de rémunération du titre et le taux du marché au moment de l'acquisition est faite selon la méthode linéaire. Selon cette méthode, les titres sont enregistrés, lors de leur acquisition, coupon couru à l'achat exclu.

A chaque arrêté comptable,

il est procédé de la manière suivante :

- Les intérêts courus de la période, calculés au taux nominal du titre, sont enregistrés au compte de résultat ;
- Le montant de la prime ou de la décote fait l'objet d'un échelonnement linéaire sur la durée de vie du titre.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS au 31 décembre 2017

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS Year ended December 31st, 2017

3.6 - Retraitement pour les besoins de la comparaison

Les états financiers au 31 décembre 2016 ont été retraités en pro-forma comme suit :

3.6 - FY2016 restatement

Financial statements as of 31 December 2016 have been restated as follows :

Description	Rubrique	Solde avant retraitement/ Amount before reclassification	Retraitement/ Restatement	Solde après retraitement/ Amount after reclassification
Bilan / Balance sheet				
Retraitement Autres actifs/ Restatement of taxes (Other assets)	AC7	10 837	(392)	10 445
Reclassement Avances sur Immobilisations / Restatement of taxes (Other liabilities)	PA5	(18 377)	622	(17 755)
Hors Bilan / Off Balance sheet	AC6	4 326	(230)	4 096
Correction des garanties reçues / Received guarantee	HB7	137 925	(2 508)	135 417
Flux de trésorerie / Cashflow				
Autres flux de trésorerie/ Other cash flows from operating activities		1 099	(230)	869
Acquisitions / Cessions d'Immobilisations / Purchase/sale of intangible fixed assets		(2 017)	230	(1 787)

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT: Milliers de Dinars tunisiens)

4.1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT

Le solde de ce poste s'élève à 16 237 KDT au 31 Décembre 2017 et se décompose comme suit :

4. DETAILED INFORMATION

(Amounts in Thousands of Tunisian Dinars)

4.1 - Cash, balances with Central Banks

The balance of this category as of 31st December 2017 totaled TND 16 237 thousand. Breakdown is as follows :

Libellé	2017	2016
Caisse/ Cash	6 500	3 780
BCT/ Central Bank	9 737	9 938
Total	16 237	13 718

4.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 287 661 KDT au 31 Décembre 2017 et se décompose comme suit :

Note 4.2 - Due from Banks and other financial institutions

Due from Banks and other financial institutions amount to TND 287 661 Thousand as at December 31st, 2017 detailed as follows:

Libellé	2017	2016
Créances sur les établissements bancaires / Banks	248 489	211 535
Comptes Ordinaires chez les correspondants / Nostro Accounts with Banks	40 011	43 723
Placements chez la BCT / Placements with CBT	13 124	16 137
Placements chez les correspondants / Placements with Banks	191 869	151 337
Créances sur les Etablissements Financiers / Banks Loans	2 745	
Créances rattachées / Interest receivables	740	338
Créances sur les établissements financiers / Financial institutions	39 172	46 937
Créances sur les Etablissements Financiers / Loans to financial institutions	38 969	46 674
Créances rattachées / Interest receivables	203	263
TOTAL	287 661	258 472

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

The breakdown of banks and financial institutions loans by residual maturity is as follow :

Libellé	Inf. à 3 mois Less than 3 months	de 3 mois à 1 an 3 months to 1 year	de 1 an à 5 ans 1 to 5 years	Plus de 5 ans More than 5 years	Total
Créances sur les établissements bancaires / Banks	245 744		2 745		248 489
Comptes Ordinaires chez les correspondants / Nostro accounts with banks	40 011				40 011
Placements chez la BCT / Placements with CBT	13 124				13 124
Placements chez les correspondants / Placements with Banks	191 869				191 869
Créances sur les Etablissements Bancaires / Loans to Banks			2 745		2 745
Créances rattachées / Interest receivables	740				740
Créances sur les établissements financiers / Financial institutions	6 673	30 500	2 000		39 173
Créances sur les Etablissements Financiers / Loans to financial institutions	6 470	30 500	2 000		38 970
Créances rattachées / Interest receivables	203				203
Total	252 416	30 500	4 745		287 661

La totalité des créances ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La totalité des créances ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaires.

4.3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 235 912 KDT au 31 Décembre 2017 et se décompose comme suit :

4.3 - Loans and advances to customers

Loans and advances to customers amount to TND 235 912 Thousand as at December 31st, 2017 detailed as follows :

Libellé	2017	2016
Comptes débiteurs / Overdraft	5 332	5 109
Comptes courants débiteurs/ Overdrafts	5 332	5 108
Produits à recevoir / Interest receivables		1
Autre concours à la clientèle / Other Customer loans	246 422	169 359
Escomptes commercial / Discounted bills	6 891	3 160
Crédit à court terme / Short term loans	49 638	27 348
Crédit à moyen et long terme / Medium and long term loans	174 105	125 733
Crédits de consolidation / Restructured loans	408	366
Impayés / Overdue	12 980	11 063
Produits à recevoir / Interest receivables	2 715	1 865
Produits perçus d'avance / Interest received in advance	(315)	(177)
Total créances brutes/ Gross amount	251 754	174 468
Provisions affectées / Specific provisions	(8 312)	(8 059)
Agios réservés / Suspended interests	(6 492)	(5 624)
Provisions Collectives / Portfolio provisions	(1 038)	(963)
TOTAL	235 912	159 820

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS au 31 décembre 2017

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS Year ended December 31st, 2017

La ventilation des engagements par classe de risque se présente comme suit :

Detailed information on performing and non-performing loans is detailed below :

Libellé	2017	2016
Classe (A)	232 197	146 140
Classe (B1)	3 203	13 208
Total Créances performantes / Total performing loans	235 400	159 348
Classe (B2)	839	721
Classe (B3)	834	1 260
Classe (B4)	14 681	13 138
Total Créances non performantes / Total non-performing loans	16 355	15 119
TOTAL	251 754	174 467

La ventilation des créances sur la clientèle selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

The breakdown of Loans and advances to customers by residual maturity is as follow :

Libellé	Inf. à 3 mois Less than 3 months	de 3 mois à 1 an 3 months to 1 year	de 1 an à 5 ans 1 to 5 years	Plus de 5 ans More than 5 years	Total
Comptes débiteurs / Overdraft	5 332				5 332
Comptes courants débiteurs / Overdraft	5 332				5 332
Produits à recevoir / Interest receivables					
Autres concours à la clientèle / Other customers loans/	58 630	24 233	28 124	135 435	246 422
Escompte commercial / Discounted bills	5 166	737	813	175	6 891
Crédits à Court Terme / Short term loans	27 461	13 834	8 343		49 638
Crédits à Moyen et Long Terme / Medium and long term loans	10 584	9 604	18 672	135 245	174 105
Crédits de consolidation / Restructured loans/	39	58	296	15	408
Impayé / Overdue	12 980				12 980
Produits à recevoir / Interest receivables	2 715				2 715
Produits perçus d'avance / Interest received in advance	(315)				(315)
Total	63 962	24 233	28 124	135 435	251 754

Le montant des créances éligibles au refinancement de la Banque Centrale s'élève à 30 142 KDT.

Loans eligible for refinancing by the Central Bank amounts to TND 30 142 Thousand.

Le mouvement des créances et des provisions correspondantes se présente comme suit :

The replenishment of the stocks of provisions is as follows :

Libellé	2017	2016
Encours des créances douteuses / Non performing loans	16 355	15 119
Stocks de provisions de début d'exercice / Specific Provisions at the beginning of the year	(8 059)	(10 252)
Dotation de l'exercice / Impairment Provisions of the year	(1 608)	(2 197)
Reprise de l'exercice / Writeback of the year	1 355	4 390
Stocks de provisions à la fin d'exercice / Total provision at year end	(8 312)	(8 059)

Les produits relatifs à des créances classées parmi les classes B2, B3 ou B4 ne sont pas constatés en revenu mais parmi les comptes d'intérêts et agios réservés et présentés en déduction des créances. Ces produits ne sont comptabilisés dans le résultat qu'une fois effectivement encaissés. A la date du 31 décembre 2017, l'encours des créances classées s'élève à 16 355 KDT et le montant des intérêts et agios réservés s'élève à 6 492 KDT.

Par ailleurs, et comme indiqué au niveau de la note aux états financiers, note 3.1, la banque a constitué les provisions additionnelles et ce conformément à la circulaire BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013. Le montant de ladite provision s'élève à 818 KDT et est inclus au niveau du stock total de provisions.

Income related to non-performing loans are not recognized as income but as suspended interest and deducted from loans. These income are recognized once actually received.

Non-performing loans amount to TND 16 355 Thousand as at December 31st 2017. Suspended interest amount to TND 6 492 Thousand.

In addition, and as indicated in the note 3.1, the bank has established the additional provisions in accordance with the BCT circular N° 2013-21 of December 30, 2013. It is amount to TND 818 thousand. No provision have been recorded in 2017.

4.4 - Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 53 674 KDT au 31 décembre 2017 et se décompose comme suit :

Libellé	2017	2016
Titres de placement / Investment securities	53 674	61 784
Bons de trésor assimilables BTA / Treasury Bonds	52 000	60 000
Décote - Prime / Premium paid	(419)	(576)
Produit à recevoir / Accrued income	2 093	2 360
Total	53 674	61 784

La différence entre la valeur des titres à l'achat et la valeur nominale est comptabilisée séparément sous la ligne Décote/Prime ; ce montant fait l'objet d'un étalement linéaire sur la période restant à courir entre la date d'acquisition à la date d'échéance du titre.

4.4 - Marketable Securities

Marketable Securities amount to TND 53 674 Thousand as at December 31st, 2017 detailed as follows :

The difference between the purchase value of the securities and the nominal value is separately accounted for under the line Premium paid. This amount is staggered over the remaining period from the acquisition date to the maturity date of the security.

Note 4.5 – Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste s'élève à 52 KDT au 31 Décembre 2017 et se décompose comme suit :

Libellé	2017	2016
Société Tunisienne de Garantie	20	20
SIBTEL	32	32
Total	52	52

Note 4.5 – Investment Securities

Investment Securities amount to TND 52 Thousand as at December 31st, 2017 detailed as follows:

Note 4.6 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste s'élève à 6 656 KDT au 31 Décembre 2017 et se décompose comme suit :

Note 4.6 - Fixed assets

Fixed assets amount to TND 6 656 Thousand as at December 31st, 2017 detailed as follows:

	Valeur Brute Gross Amount 31-12-2016	Acquisition Cession Acquisition Disposal	Valeur Brute Gross Amount 31-12-2017	Amortissement Amortization 31-12-2016	Cession Régulari- sation Disposal/ Restatement	Dotations Depre- ciation 2017	Amortissement Amortization 31-12-2017	Valeur Nette Net value 31-12-2017
Agencements, Aménagements Installations / General equipments	5 246	718	5 964	(2 381)	(18)	(534)	(2 934)	3 030
Immeubles / Buildings	299		299	(72)		(10)	(82)	217
Matériel de Transport / Vehicles	648		648	(206)		(149)	(355)	293
Matériel Informatique / Computer equipment	1 500	(211)	1 289	(1 037)	110	(236)	(1 163)	126
Mobilier et Matériel de Bureau / Office furniture	539	50	589	(447)	4	(117)	(561)	28
Logiciels Informatiques / IT software	3 060	169	3 228	(3 064)	0	(48)	(3 112)	116
Avances sur Immobilisations*/ Amounts paid in advance*	12	2 834	2 845					2 845
Total	11 303	3 559	14 862	(7 207)	96	(1 095)	(8 206)	6 656

Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note 3.6) / () Comparative information restated for comparability purposes (see note 3.6)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS au 31 décembre 2017

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS Year ended December 31st, 2017

4.7 - Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève à 11 300 KDT au 31 décembre 2017 et se décompose comme suit :

4.7 - Other assets

Other assets amount to TND 11 300 Thousand as at December 31st, 2017 detailed as follows :

Libellé	2017	2016
Crédits au personnel / Staff loans	6 680	5 853
Charges constatées d'avance / Prepaid expenses	103	131
Autres* / Others	4 704	4 461
Total	11 487	10 445
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(187)	
Total	11 300	10 445

(*)Données retraités pour les besoins de la comparabilité / Comparative informations restated for comparability purposes (see note 3.6)

4.8 - Banque Centrale, CCP

Le solde de ce poste s'élève à 53 034 KDT au 31 décembre 2017 et se décompose comme suit :

4.8 - Due to Central Bank of Tunisia

Due to Central Bank of Tunisia amount to TND 53 034 Thousand as at December 31st, 2017 detailed as follows :

Libellé	2017	2016
Emprunts auprès de la BCT / Borrowing from CBT	53 000	45 000
Dettes rattachées / Accrued interest expense	34	27
Total	53 034	45 027

4.9 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financières

Le solde de ce poste s'élève à 94 036 KDT au 31 décembre 2017 et se décompose comme suit :

4.9 - Due to Banks and financial institutions

Due to Banks and financial institutions amount to TND 94 036 Thousand as at December 31st, 2016 detailed as follows:

Libellé	2017	2016
Emprunts interbancaires / Borrowing from Banks	22 751	17 000
Dépôts des Etablissements Bancaires / Bank deposits	70 444	24 202
Dépôts des Etablissements Financiers / Financial institutions deposits	840	2 313
Dettes rattachées / Accrued interest	2	130
Total	94 036	43 645

La ventilation des dépôts et des avoirs des établissements bancaires et financiers selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

The breakdown of Banks and Financial institutions deposit by residual maturity is as follow :

Libellé	Inf. à 3 mois Less than 3 months	de 3 mois à 1 an 3 months to 1 year	de 1 an à 5 ans 1 to 5 years	Plus de 5 ans More than 5 years	Total
Emprunts interbancaires / Borrowing from banks	22 751				22 751
Dépôts des Etablissements Bancaires / Banks' deposits	70 444				70 444
Dépôts des Etablissements Financiers/ Financial institutions' deposits	840				840
Dettes rattachées/ Accrued interest	2				2
Total	94 036				94 036

4.10 - Dépôts de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 370 751 KDT au 31 décembre 2017 et se décompose comme suit :

4.10 - Customers' Deposits

Customers' Deposits amount to TND 370 751 Thousand as at December 31st, 2017 detailed as follows:

Libellé	2017	2016
Dépôts à vue/ Sight deposits	287 895	255 390
Dépôts d'épargne/ Saving accounts	25 632	19 506
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées / Term deposits	41 172	38 549
Autres sommes dues à la clientèle / Other deposits	15 646	13 004
Charges à payer/ Accrued interest expense	445	433
Intérêts payés d'avance/ Prepaid interests	(38)	(14)
Total	370 751	326 869

La ventilation Dépôts de la clientèle selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

The breakdown of Banks and Financial institutions deposit by residual maturity is as follow:

Libellé	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue/ Sight deposits	287 895				287 895
Dépôts d'épargne/ Saving accounts	25 632				25 632
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées / Term deposits	17 608				41 172
Autres sommes dues à la clientèle / Other deposits	15 646	21 940	1 624		15 646
Charges à payer/ Accrued interest expense	445				445
Intérêts payés d'avance/ Prepaid interests	(38)				(38)
Total	347 187	21 940	1 624		370 751

4.11 - Autres passifs

Le solde de ce poste s'élève à 18 379 KDT au 31 décembre 2017 et se décompose comme suit :

4.11 - Other liabilities

Other liabilities amount to TND 18 379 Thousand as at December 31st, 2017 detailed as follows:

Libellé	2017	2016
Dettes au personnel / Staff Liabilities	2 782	2 585
Dettes sociales / Social charges	649	597
Etat, impôt et taxes / Tax liabilities	900	1 758
Provisions pour risques et charges / Provision for risk & charges	255	834
Comptes de suspens / Suspens account	11 292	10 371
Autres Passifs/ Other liabilities	2 501	1 611
Total	18 379	17 755

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note 3.6)

4.12 - Capitaux propres

A la date du 31 Décembre 2017, le capital social s'élevait à 68 000 KDT composé de 6 800 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DT l'action.

Le total des capitaux propres de la Banque s'élève à 75 292 KDT au 31 Décembre 2017 et se détaille comme suit :

4.12 - Shareholder's equity

As at December 31st, 2017, the issued capital amounts to TND 68 000 Thousand divided into 6 800 000 nominal shares of TND 10 each and are totally released.

Shareholder's equities amount to TND 75 292 Thousand detailed as follows:

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS au 31 décembre 2017
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS Year ended December 31st, 2017

Libellé	Capital Capital	Réserves Reserves	Résultats reportés Profit / Loss carried forward	Résultat net Net result	Total
Solde au 31 Déc. 2015 / Amount as at Dec. 31 st , 2015	68 000	413	2 588	992	71 993
Affectation du résultat 2015 / Allocation of Result 2015		179	813	(992)	
Résultat au 31/12/2016/ Net income as at Dec. 31 st , 2016				3098	3 098
Solde au 31/12/2016 / Amount as at Dec. 31 st , 2016	68 000	592	3 401	3 098	75 091
Affectation du résultat / Net income allocation		325	2 773	(3098)	
Résultat au 31 Déc. 2017 / Net income as at Dec. 31 st , 2017				201	201
Total	68 000	917	6 174	201	75 292

La rubrique Réserves se détaille comme suit :

Reserves amount is detailed as follows :

Libellé	2017	2016
Réserves Légales / Legal Reserves	717	392
Réserves ordinaires / Ordinary Reserves	200	200
Total	917	592

4.13 - Cautions, avals et autres garanties données :

Le solde de ce poste s'élève à 1 998KDT au 31 décembre 2017 et se décompose comme suit :

4.13 - Guarantees

Guarantees amount to TND 1 998 Thousand as at December 31st, 2017 detailed as follows :

Libellé	2017	2016
Garanties en faveur de la Clientèle / Customers guarantees	1 998	468
Total	1 998	468

4.14 - Engagements de financement en faveur de la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève à 32 575 KDT au 31 Décembre 2017 et se décompose comme suit :

4.14 - Undrawn commitments

Undrawn commitments amount to TND 32 575 Thousand as at December 31st, 2017 detailed as follows :

Libellé	2017	2016
Lignes de crédits notifiées à la Clientèle et Non utilisées / Undrawn commitments	32 575	34 331
Total	32 575	34 331

4.15 - Garanties reçues :

Le solde de ce poste s'élève à 163 494 KDT au 31 Décembre 2017 et se décompose comme suit :

Note 4.15 - Guarantees received

Guarantees received amount to TND 163 494 Thousand as at December 31st, 2017 detailed as follows:

Libellé	2017	2016
Garanties reçues des banques	152 382	131 712
Garanties en actifs financiers reçues de la clientèle (*)	1 853	3 604
Garanties réelles reçues de la clientèle (**)	179	101
Garanties de l'Etat	9 080	
Total	163 494	135 417

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note 3.6) / (*) Comparative information restated for comparability purposes (see note 3.6)

(**) Les garanties réelles reçues de la Clientèle concernent uniquement les créances classées / (**) Includes only guarantees on non-performing loans

Note 4.16 - Opérations de change :

Au 31 Décembre 2017, la banque n'a aucune opération de change au comptant.

Les opérations de change à terme se détaillent comme suit :

- Dinars à recevoir / devise à Livrer : 7 394 KDT

Au 31 Décembre 2017, la banque n'a aucune opération sur titres en cours.

Note 4.16 - Foreign Exchange:

As of December 31, 2017, the bank does not have any spot foreign exchange transactions.

Forward foreign exchange transactions are detailed as follows:

- Receivable Dinars / Foreign Currency to be delivered: TND 7 394 Thousand.

As of December 31st, 2017, the bank has no outstanding securities transactions.

Note 4.17 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 20 305 KDT au titre de l'exercice 2017 contre 15 538 KDT en 2016 et se détaillent comme suit :

Note 4.17 - Interest income

Interest income amount to TND 20 305 Thousand in 2017 against TND 15 538 Thousand in 2016 detailed as follows:

Libellé	2017	2016
Intérêts sur créances sur les Etablissements Bancaires et Financiers / Transactions with Banks and Financial Institutions	7 225	5 427
Intérêts sur créances sur la clientèle / Transactions with Customers	13 080	10 111
Total	20 305	15 538

4.18 - Commissions (en produits)

Les commissions totalisent 5 804 KDT au titre de l'exercice 2017 contre 4 721 KDT en 2016 et se détaillent comme suit :

4.18 - Commissions (as income)

Commission income amount to TND 5 804 Thousand in 2017 against TND 4 721 Thousand in 2016 detailed as follows:

Libellé	2017	2016
Chèques, effets, virements et tenue de compte / Cheques, bills, maintenance fees	1 413	1 298
Commission d'intermédiation / Agent fees	101	50
Opérations de Commerce Extérieur / Trade Finance transactions	1 486	952
Crédits Documentaires, engagement de financement et garanties / Documentary credits, financial commitments and guarantees	626	578
Gestion, étude des engagements / Management fees and research	1 265	1 048
Monétique / E-banking	534	421
Autres commissions / Other commissions	378	374
Total	5 804	4 721

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS au 31 décembre 2017

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS Year ended December 31st, 2017

4.19 - Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières totalisent 5 671 KDT au titre de l'exercice 2017 contre 4 060 KDT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Gains de change / Net FX income (expense)	639	1 136
Revenus du portefeuille titres de placement / Net trading income (expense)	5 032	2 924
Total	5 671	4 060

4.19 - Gains (less losses) arising from trading securities

Gains (less losses) arising from trading securities amount to TND 5 671 Thousand in 2017 against TND 4 060 Thousand in 2016 detailed as follows :

4.20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 10 388 KDT au titre de l'exercice 2017 contre 6 224 KDT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Intérêts sur dépôts des établissements bancaires et financiers / Interests on due to banks and financial institutions	7 366	4 312
Intérêts sur dépôts de la clientèle / Interests on customers' deposits	2 112	1 912
Fonds de garantie des dépôts /	910	
Total	10 388	6 224

4.20 - Interest payable and similar expenses

Interest payable and similar expenses amount to TND 10 388 Thousand in 2017 against TND 6 224 Thousand in 2016 detailed as follows :

Note 4.21 – Commissions (en charges)

Les commissions totalisent 891 KDT au titre de l'exercice 2017 contre 712 KDT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Commissions encourues sur comptes NOSTRI	171	27
Frais de traitement des cartes	260	200
Commissions Sibtel	44	37
Commissions sur opérations la BCT	59	48
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	44	164
Charges sur engagements de garantie	313	235
Total	891	712

Note 4.21 – Commission expense

Commission expenses amount to TND 891 Thousand in 2017 against TND 712 Thousand in 2016 detailed as follows :

Note 4.22 – Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Note 4.22 – Provisions on loans and contingencies

Reversal of Provisions on loans and contingencies amount to TND 43 Thousand in 2017 against TND 1 324 Thousand in 2016 detailed as follows :

Libellé	2017	2016
Dotation aux provisions sur risque de crédit / loan loss Provisions (Specific)	(1 608)	(2 204)
Dotation pour Provision Collective / Portfolio Provisions	(75)	(382)
Reprise de provisions sur risque de crédit / Reversal on loan loss provision (Specific)	1 342	4 488
Reprise de provisions sur créances abandonnées / Reversal on loan loss provision (Specific) (write off)	13	-
Perte sur créances abandonnées / Losses on abandoned loans	(20)	(108)
Coût Net du Risque de crédit / Net loan loss provision	(348)	1 794
Provisions pour risques et charges divers / Provision for General Risks	-	(578)
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs/ Provisions for impairment of assets	(187)	-
Reprise de provisions pour charges divers / Reversal of provision for risks	578	108
Coût net du risque / Net provision on loans and contingencies	43	1 324

4.23 - Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 10 439 KDT au titre de l'exercice 2017 contre 8 556 KDT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Rémunération du personnel / Staff compensation	8 316	6 979
Charges sociales et autres cotisations / Social security charges	1 935	1 380
Autres charges liées au personnel / Other staff expenses	188	197
Total	10 439	8 556

4.23 - Staff Expenses

Staff Expense amount to TND 10 439 Thousand in 2017 against TND 8 556 Thousand in 2016 detailed as follows:

4.24- Charges générale d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent 5 872 KDT au titre de l'exercice 2017 contre 4 962 KDT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Loyers, Eau et Electricité / Premises	1 501	1 615
Frais de licences informatiques / IT licence fees	788	623
Jetons de présence et frais de conseils d'administration /	831	673
Frais de communication / Communication expenses	394	362
Divers honoraires / Other fees	352	296
Frais divers d'exploitation / Other Operating Expenses	2 006	1 394
Total	5 872	4 962

4.24 - Other expenses

Other expenses amount to TND 5 872 Thousand in 2017 against TND 4 962 Thousand in 2016 detailed as follows :

Les charges générales d'exploitation sont constituées en totalité par d'autres charges d'exploitation.

Note 4.25 - Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires :

Le solde de cette rubrique totalisent 19 KDT au titre de l'exercice 2017 contre 204 KDT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Plus-value de cession des immobilisations	3	13
Autres gains	44	299
Autres pertes	(28)	(108)
Total	19	204

Note 4.25 – Profit \ Losses from other ordinary items

Profits/Losses from other ordinary items amount to TND 19 Thousand in 2017 against TND 204 Thousand in 2016 detailed as follows:

Note 4.26 - Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires :

Le solde de cette rubrique totalisent 2 218 KDT au titre de l'exercice 2017 contre 300 KDT en 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Contribution conjoncturelle	139	300
Redressement fiscal	2 079	
Total	2 218	300

Note 4.26 - Profit \ Losses from other extraordinary items

Profits/Losses from other extraordinary items amount to TND 2 218 Thousand in 2017 against TND 300 Thousand in 2016 detailed as follows :

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS au 31 décembre 2017

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS Year ended December 31st, 2017

4.27 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination se présentent comme suit :

Libellé	2017	2016
Résultat net (en DT) / Net profit for the year [TND]	201 442	3 097 964
Résultat Net attribuable aux Actions ordinaires (en DT) / Net profit attributable to ordinary share holders	201 445	3 097 964
Nombre moyen d'actions ordinaires / Weighted average number of ordinary shares	6 800 000	6 800 000
Résultat par action / Earnings per share [TND]	0,030	0,456

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base et au résultat dilué par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

4.27- Earnings per share

Earnings per share calculating is detailed as follows :

Basic earnings per share is calculated by dividing the net profit for the year attributable to ordinary shares' holders by the weighted average number of ordinary shares outstanding during the year.

Basic earnings per share then calculated corresponds to the diluted earnings per share as there is no dilutive potential ordinary shares.

4.28 - Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalent de liquidités comprennent :

- Les avoirs en caisses et chez la BCT ;
- Les avoirs chez les correspondants ;
- Les placements dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

De ce montant, il est déduit :

- Les dépôts des correspondants ;
- Les emprunts dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint au 31 Décembre 2017, 115 046 KDT détaillés comme suit :

4.28 - Cash and cash equivalents

Cash and cash Equivalent include:

- Cash ;
- Nostro Accounts with banks ;
- Placements whose maturity does not exceed 3 months.

Of this amount, it is deducted:

- Lori Accounts with banks ;
- Borrowing from the Central bank, Banks and financial institutions whose maturity does not exceed 3 months.

Cash and cash Equivalent amount to TND 115 046 Thousand as of December 31st, 2017 detailed as follows:

Libellé	2017	2016
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT/ Cash & Balances with Central Banks	16 237	13 718
Créances sur les Etablissements Bancaires / Balances with banks	245 004	172 849
Emprunts auprès de la BCT / Borrowing from CBT	(53 000)	(45 000)
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires / Due to Bank's	(93 195)	(41 202)
Total	115 046	100 364

Autres notes aux Etats Financiers

4.29 Transactions avec les parties liées

Le tableau ci-après présente la nature des relations avec les parties liées :

Other notes related to the Financial States

4.29 Related parties transactions

The table below shows the nature of the related party relationships:

Partie liée / Related party	Nature de la relation / Relationship
ABC Tunis	Entité faisant partie du même groupe / Same group
ABC BSC	Société mère / Parent Company (Head Office)
ABC Brésil	Entité faisant partie du même groupe / Same group
ABC Algérie	Entité faisant partie du même groupe et ayant des directeurs en commun / Same group and common key management personnel
ABC Egypte	Entité faisant partie du même groupe / Same group

Les transactions conclues avec les parties sont conclues dans les conditions du marché.

La banque n'exerce aucune influence notable sur l'une de ces parties.

Transactions with the parties are concluded under market conditions.

The bank has no significant influence over any of these parties.

OPÉRATIONS AVEC ABC TUNIS BRANCH

1. Conformément au contrat de bail conclu en 2008 avec ABC Tunis Branch portant sur la sous-location du siège social y compris le parking, le total des loyers payés par ABC Tunisie au titre de 2017 s'élève à 343 KDT hors taxes.
2. Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec ABC Tunis Branch telle que autorisée par le Conseil d'Administration du 18/04/2008 et qui fixe le «Timesheet» comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges, les taux relatifs à 2017 se détaillent comme suit :
 - 64% et 68% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 60% et 63% en 2016, en ce qui concerne ABC Tunisie.
 - 36% et 32% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 40% et 38% en 2016, en ce qui concerne ABC Tunis Branch.

Le total des charges communes payées par ABC Tunisie en 2017 a atteint 1 763 KDT hors taxes et le montant refacturé à ABC Tunis, 3 784 KDT hors taxes.

3. Au 31 décembre 2017, l'encours des dépôts de ABC Tunisie chez ABC Tunis Branch s'élève à 26 104 KDT et le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice clos à cette date d'élève à 74 KDT. A cette date, l'encours des dépôts de ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie s'élève à 70 437 KDT et les intérêts servis à ce titre au cours de 2017 s'élèvent à 3 564 KDT.
4. Au 31 décembre 2017, l'encours des placements de ABC Tunisie chez ABC Tunis Branch est nul et le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice clos à cette date s'élève à 375 KDT. A cette date, l'encours des placements d'ABC Tunis Branch chez ABC Tunisie est 22 751 KDT et les intérêts servis à ce titre au cours de 2017 s'élèvent à 369 KDT.
5. Durant 2017, les charges relatives aux opérations de change (SWAP) avec ABC Tunis Branch s'élèvent à 398 KDT.
6. Durant 2017, ABC Tunisie a reçu des garanties de la part d'ABC Tunis Branch en couverture des risques encourus sur certains clients. Au 31 décembre 2017, le total de ces garanties s'élève à 108 208 KDT et le montant des commissions dues à ce titre s'élève à 281 KDT hors taxes.

Opérations avec ABC BSC (ABC Bahrain)

7. Le total des frais de licence et de maintenance relatifs au système d'information payé par ABC Tunisie à ABC BSC au titre de l'exercice 2017, s'élève à 919 KDT.
8. ABC Tunisie a reçu des garanties en couverture des crédits accordés à un client. L'encours de la garantie s'élève à 44 173 KDT au 31 décembre 2017.
9. Au 31 décembre 2017, l'encours des placements de ABC Tunisie chez ABC BSC est nul et le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice clos à cette date s'élève à 92 KDT.

Opérations avec ABC BRAZIL

10. ABC Tunisie a effectué en 2017 des opérations de placement avec ABC BRAZIL. L'encours de ces opérations s'élève au 31 décembre 2017 à 40 301 KDT et le montant des intérêts perçus au cours de l'exercice s'élève à 899 KDT.

Rémunération des dirigeants

11. Les rémunérations et avantages octroyés au Directeur Général au cours de 2017 sont composés d'une rémunération brute de 747

ABC TUNIS BRANCH

1. According to the contract signed with ABC Tunis related to the sub-rental of the Head-Office and the parking, ABC Tunisie paid TND 343 thousand (out of VAT) for the year 2017.
2. According to the agreement signed with ABC Tunisie in 2008 and considering the timesheet allocation key of common charges, the allocation percentages were as follows in 2017 :

- 64% of Staff cost and 68% of other expenses are attributable to ABC Tunisie.
- 36% of Staff cost and 32% of other expenses are attributable to ABC Tunis Branch.

Total amount paid to ABC Tunis Branch was then TND 1 763 Thousand and total amount invoiced was TND 3 784 Thousand.

3. As at December 31st, 2017, Nostro Account with ABC Tunis Branch amount to TND 26 104 Thousand and total interests received during the year amount to TND 74 Thousand. At that date, Vostro Account with ABC Tunis Branch amount to TND 70 437 Thousand and interest paid during the year amount to TND 3 564 Thousand.
4. As at December 31st, 2017, Bank ABC Tunisia has no placement with ABC Tunis Branch and total interests received during the year amount to TND 375 Thousand. At that date, ABC Tunis Branch placement's with ABC Tunisie amount to TND 22 751 Thousand and interest paid during the year amount to TND 369 Thousand.
5. During 2017, losses related to FX SWAP paid to ABC Tunis Branch amount to TND 398 Thousand.
6. During 2017, Bank ABC Tunisia received guarantees from ABC Tunis Branch to cover incurred risk on some clients. As at December 31st, 2017, total guarantees amount to TND 108 208 Thousand and commissions charge to TND 281 Thousand (out of VAT).

ABC BSC

7. Total IT license fees paid to ABC BSC amount to TND 919 Thousand.
8. ABC Tunisie take in charge the travel expenses of ABC BSC Personnel to get their assistance in developing the Retail activity in Tunisia. The amount paid in 2017 was TND 44 173 Thousand.
9. ABC Tunisie received a guarantee from ABC BSC to cover a loan granted to a client. The amount of guarantee as at December 31st, 2017 was TND 92 Thousand.

ABC BRAZIL

10. ABC Tunisie has placements with ABC BRAZIL for TND 40 301 Thousand as at December 31st, 2017. Total Interests received during 2017 was TND 899 Thousand.

Management Compensation

11. The gross amount of compensation granted to General Manager was TND 747 Thousand and benefits in kind amounted to TND 10 Thousand.
12. Total gross compensation received by the Board of Directors member's amount to TND 603 Thousand.

Note 4.30 - Legal case

A client is claiming TND 4 500 Thousand as damages for

KDT et des avantages en nature d'une valeur de 10 KDT.

12. L'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est élevée à 603 KDT.

Note 4.30 - Affaires en défense :

Une relation a intenté une action contre la Banque pour transferts illégaux entre ABC Tunis et ABC Tunisie pendant les années 2000 à 2002 et réclame la somme de 4 500 000 TND. Tous les jugements rendus ont été en faveur de la banque à tous les degrés de juridictions.

Le 14 juin 2017, la Cour de cassation a décidé de renvoyer l'affaire devant la cour d'appel.

Le même client a déposé une deuxième plainte le 15 avril 2016 réclamant des dommages et intérêts pour 16 115 KTND pour rupture abusive du contrat. Le tribunal a désigné un expert pour évaluer s'il y a lieu des dommages subis et son rapport n'est pas encore remis.

Note 4.31 – Evénements postérieurs à la clôture :

Ces états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 20 Février 2018. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

unjustified transfers made between the on shore and the off shore units during the period from FY 2000 to FY2002.

The bank won the case in all levels until the Supreme Court.

On June 14, 2017, the Supreme Court decided to return the case to Appeal court.

The same client filed a second lawsuit on April 15, 2016 claiming damages for abusive termination of a commercial relationship amounting to TND 16 115 thousands. The court appointed an expert to perform due diligence on the case. Procedures are still in progress.

Note 4.31 - Subsequent Events

These financial statements are approved by the Board of Directors on February 20th, 2018. As a result, they do not reflect events that have occurred after that date.

LES AGENCES Bank ABC EN TUNISIE

Bank ABC BRANCHES IN TUNISIA

SIÈGE / HEAD OFFICE

Arab Banking Corporation - Tunisie
ABC Building
Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie
Tel : (216) 71 861 861 - Poste 3000
Fax : (216) 71 860 921 / 960 427
Tlx : 12 505 - Swift : ABCO TN TT 001
E-mail : abc.tunis@bank-abc.com
Website : www.bank-abc.com

SFAX

Av. de la Liberté
Immeuble El Itkan
3027 - Sfax
Tel : (216) 71 861 861 - Poste 3010
Fax : (216) 74 404 909
abc.sfax@bank-abc.com

Centre Urbain Nord

Imm. Le Cercle des Bureaux
magasin N° 7
CP 1082 CUN
Tel : (216) 71 861 861 - Poste 3100
Fax : (216) 71 947 898
abc.CUN@bank-abc.com

TUNIS

ABC Building
Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
Tel : (216) 71 861 861
Fax : (216) 71 860 921
abc.tunis@bank-abc.com

SOUSSE

Av. 14 janvier 2011
4000 - Sousse
Tel : (216) 71 861 861 - Poste 3020
Fax : (216) 73 244 820
abc.sousse@bank-abc.com

LA SOUKRA

Av. de l'UMA El Bousten N° 7
2036 La Soukra
Tel : (216) 71 861 861 - Poste 3120
Fax : (216) 70 694 760
abc.soukra@bank-abc.com

LE BELVÉDÈRE

83, Avenue Mohamed V
1002, Le Belvédère - Tunis
Tel : (216) 71 861 861 - Poste 3040
Fax : (216) 71 891 399
abc.belvedere@bank-abc.com

LA MARSA

Centre Administratif
et Commercial Le Millenium
Route de La Marsa
Sidi Daoud 2046 - La Marsa
Tel : (216) 71 861 861 - Poste 3070
Fax : (216) 71 854 832
abc.millenium@bank-abc.com

LAC 2

Résidence La Merveille du Lac
N°5, 1053 - Lac 2
Tel : (216) 71 861 861 - Poste 3110
Fax : (216) 71 267 096
abc.lac2@bank-abc.com

ARIANA

51, Avenue Habib Bourguiba
2080, Ariana - Tunis
Tel : (216) 71 861 861 - Poste 3050
Fax : (216) 71 700 208
abc.ariana@bank-abc.com

LA MANOUBA

73 Avenue Habib Bourguiba
2010 Manouba
Tel : (216) 71 861 861 - Poste 3080
Fax : (216) 71 608 945
abct.mannouba@bank-abc.com

EL MANAR

12 avenue Youssef Rouissi
El Manar 2
Tél : (216) 71 861 861 - Poste 3130
abc.manar@bank-abc.com

MÉGRINE

83, Avenue Habib Bourguiba
2033, Mégrine - Tunis
Tel : (216) 71 861 861 - Poste 3060
Fax : (216) 71 432 196
abc.megrine@bank-abc.com

BEN AROUS

Imm. El Kefi Rte Gp1
2013 Ben Arous
Tel : (216) 71 861 861 - Poste 3090
Fax : (216) 79 390 625
abc.benarous@bank-abc.com

MSAKEN

Msaken Immeuble Hachicha
Route Msaken, Sousse
Tel : (216) 71 861 861 ext 3160
Fax : (216) 73 313 603
MsakenBManager@bank-abc.com

MEDIATEUR BANCAIRE / BANK MEDIATOR

M. Afif Bedioui
N° 25 rue Abdelkrim Khattabi
2015 Le Kram - Tunis
Tel : (216) 71 976 228
Mob : (216) 98 304 676 / 29 218 008
Fax : (216) 71 975 228
afifbedioui.abcmmediateur@gmail.com

LE RÉSEAU INTERNATIONAL Bank ABC

Bank ABC NETWORK

BAHRAIN

Bank ABC Group

ABC Tower, Diplomatic Area
PO Box 5698, Manama
Kingdom of Bahrain
Tel: (973) 17 543 000
Fax: (973) 17 533 163
www.bank-abc.com
webmaster@bank-abc.com

Bank ABC Islamic

ABC Tower, Diplomatic Area
PO Box 2808, Manama
Kingdom of Bahrain
Tel: (973) 17 543 342
Fax: (973) 17 536 379 / 17 533 972

JORDAN

Shmesani, Queen noor Street
ABC Building, P.O. Box 926691,
Amman 11190, Jordan
Tel: (962) (6) 563 3500
nfo@bank-abc.com

EGYPT

1, El Saleh Ayoub St., Zamalek
Cairo, Egypt
Tel: (202) 2736 2684
Fax: (202) 2736 3614 / 43
abcegypt@bank-abc.com

ALGERIA

PO Box 367
38 Avenue des Trois Frères Bouaddou
Bir Mourad Rais, Algiers, Algeria
Tel: (213) (0) 23 56 95 23
Fax: (213) (0) 23 56 92 08
information@bank-abc.com

TUNISIA

ABC Building, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisia
Tel: (216) (71) 861 861
Fax: (216) (71) 960 427 / 960 406
860 921/ 860 835
abc.tunis@bank-abc.com

UNITED ARAB EMIRATES

Unit 1203, 12th floor, Burj Daman Tower
P.O. Box to 507311, DIFC, Dubai

LIBYA

That Emad Administrative Centre Tower 5
16th Floor, PO Box 91191, Tripoli, Libya
Tel: (218) (21) 335 0226
335 0227 / 335 0228
Fax: (218) (21) 335 0229

UNITED KINGDOM

Arab Banking Corporation House
1-5 Moorgate, London EC2R 6AB, UK
Tel: (44) (20) 7776 4000
Fax: (44) (20) 7606 9987
abcib@bank-abc.com

FRANCE

4 rue Auber, 75009 Paris, France
Tel: (33) (1) 4952 5400
Fax: (33) (1) 4720 7469
abcib.paris@bank-abc.com

GERMANY

Neue Mainzer Strasse 75
60311 Frankfurt am Main, Germany
Tel: (49) (69) 7140 30
Fax: (49) (69) 7140 3240
abcib.frankfurt@bank-abc.com

ITALY

Via Amedei, 8, 20123 Milan, Italy
Tel: (39) (02) 863 331
Fax: (39) (02) 8645 0117
abcib.milan@bank-abc.com

TURKEY

Eski Büyükdere Cad. Ayazaga Yolu Sok
Iz Plaza No: 9 Kat:19 D:69
34398 Maslak, Istanbul, Turkey
Tel: (90) (212) 329 8000
Fax: (90) (212) 290 6891
abcib.istanbul@bank-abc.com

RUSSIA

4th floor, 10 block C
Presnenskaya naberezhnaya
Moscow 123317, Russia
Tel: (7) 495 651 6649
Fax: (7) 495 651 6696
abcib.moscow@bank-abc.com

SWEDEN

Stortorget 18-20
SE-111 29 Stockholm, Sweden
Tel: (46) 823 0450
Fax: (46) 823 0523
abcib.stockholm@bank-abc.com

BRAZIL

Banco ABC Brasil
Av. Cidade Jardim, 803 - 2nd floor
Itaim Bibi - São Paulo-SP
CEP: 01453-000, Brazil
Tel: (55) (11) 317 02000
Fax: (55) (11) 317 02001
www.abcbrasil.com.br

UNITED STATES

140 East 45 Street, 38th floor
New York, NY 10017, USA
Tel: (1) (212) 583 4720
Fax: (1) (212) 583 0921

GRAND CAYMAN

c/o ABC New York Branch

IRAN

4th Floor West
No. 17 East Haghani Expressway
Tehran 1518858138, Iran
Tel: (98) (21) 8879 1105 / 8879 1106
Fax: (98) (21) 8888 2198

SINGAPORE

9 Raffles Place, #60-03 Republic Plaza
Singapore 048619
Tel: (65) 653 59339
Fax: (65) 653 26288

SISTER COMPANY

Arab Financial Services B.S.C. (c)
PO Box 2152, Manama
Kingdom of Bahrain
Tel: (973) 17 290 333
Fax: (973) 17 291 232

A team committed to your success

Bank ABC - Tunisia

ABC Building,
Rue du Lac d'Annecy,
Les Berges du Lac,
1053 Tunis, Tunisie

Tel : (216) 71 861 861
Fax : (216) 71 860 921 / 960 427
webmaster@bank-abc.com



www.bank-abc.com